

UNIVERSITE DES
SCIENCES SOCIALES
GRENOBLE II

INSTITUT D'ETUDES
POLITIQUES

DESS Direction de
projets culturels

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION DE LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTREAL

CHANAL Jean-François

Sous la direction de : Guy SAEZ

Université P. MENDES-FRANCE

1992
M
09

UNIVERSITE DES
SCIENCES SOCIALES
GRENOBLE II

INSTITUT D'ETUDES
POLITIQUES

DESS Direction de
projets culturels

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION DE LA
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTREAL

CHANAL Jean-François

Sous la direction de : Guy SAEZ

Université P. MENDES-FRANCE



1992
M
09

1992

**LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION
DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE MONTREAL**

Jean-François CHANAL

RESUME : L'analphabétisme est un facteur d'exclusion de la vie sociale.

La Bibliothèque municipale de Montréal a décidé de participer à la lutte contre ce fléau et conduit une politique qui vise à ouvrir ses services à une population non familiarisée avec le monde de l'écrit et ses significations.

DESCRIPTEURS : Canada ; Québec ; Montréal ; Analphabétisme ; Alphabétisation ; Bibliothèque publique.

ABSTRACT : Analphabetism is a cause of exclusion of social life.

Montreal Town Library has decided to take part in the struggle against this social plague and adopts a policy which aims to open its services to a population still not familiar with the world of written text and its different meanings.

KEYWORDS : Canada ; Québec ; Montreal ; Illiteracy ; Literacy ; Public library.

Remerciements

Au terme de mon stage à la Division de l'Expertise Documentaire de la bibliothèque Municipale de Montréal, je remercie pour leur accueil chaleureux et leurs conseils précieux .

- Mr Gilles MOREL, assistant-directeur du Module de la Planification et de l'expertise,
- Mme Michèle REGNIER, chef de la Division des Services Documentaires aux Régions.
- Mme Louise ROBICHAUD, coordinatrice du "Comité d'alphabétisation".
- Mme Paule DROUIN, bibliothécaire du Comité.
- Mme Huguette THIBAUD et Mr Pierre MEUNIER, bibliothécaires à la Division de l'Expertise Documentaire.
- Mme KEABLE, Mme RENAUD, Mme CARON, Mme TREMBLAY, Mr SEGUIN respectivement responsables des bibliothèques de Côtes des Neiges, Le Prévost, Centrale-Annexe, Georges-Vanier et Maisonneuve.

ainsi que toutes les personnes de la Division de l'Expertise Documentaire du Module de la Planification et de l'Expertise qui ont contribué, directement ou indirectement au bon déroulement de mon stage.

Je remercie également :

- Mme Raymonde FOLCO, présidente du Conseil des Communautés Culturelles et de l'Immigration du Québec.
- Mme Linda SHOHET, responsable du Centre d'alphabétisation du Collège DAWSON.
- Mme Louise MILLER de la Fédération des Travailleurs du Québec.
- Mme Magali BRUNEL, chef de file du programme d'alphabétisation de la Ville de Montréal.
- Mme Rosalie NDEJURI, responsable du Centre de Documentation sur l'Éducation des Adultes et la Condition Féminine.
- Mme SEGUIN Françoise, du regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec.
- Mme Louise ZAMPINI, de l'Université MACGILL.
- Mr SAUVE, conseiller pédagogique du Centre Lartigue.
- Mr Lino MASTRIANI, du Ministère de l'Éducation du Québec.

Sommaire

| | | |
|-----------------------|--|-------------------|
| Avant propos | | Page N° 4 |
| Chapitre I : | Problématique de l'analphabétisme | Page N° 7 |
| Chapitre II : | L'alphabétisation au Québec et à Montréal | Page N° 14 |
| Chapitre III : | La mise en place du programme d'alphabétisation de la Bibliothèque Municipale de Montréal | Page N° 21 |
| Chapitre IV : | Organisation et structure du programme | Page N° 29 |
| Chapitre V : | La constitution de la collection | Page N° 35 |
| Chapitre VI : | La mise en service de la collection | Page N° 41 |
| Chapitre VII : | La seconde phase du programme d'alphabétisation | Page N° 58 |
| Conclusion : | Evaluation et pérennité du programme | Page N° 63 |

Avant-propos

Une Bibliothèque municipale a pour vocation essentielle de mettre à la disposition de la population de la ville une collection de documents organisée scientifiquement. Service public, elle doit idéalement offrir ses prestations à toute la population sans exclusive. Mais de fait, elle n'accueille qu'un public déjà familiarisé avec la lecture, apte à se repérer dans une organisation complexe.

Lieu de conservation et de communication de l'écrit, la Bibliothèque municipale de Montréal par son programme d'alphabétisation entend rejoindre un nouveau public qui est composé précisément de "non usagers" de la Bibliothèque, qui ne connaissent donc pas ses services, de "non lecteurs", de "non lettrés", de personnes qui ont une relation négative avec le livre.

L'action d'une administration peut avoir des effets obligatoires sur les usagers. Que le service offert ait un impact collectif - l'administration de l'équipement construisant ou aménageant des routes - ou individuel - la déclaration d'une naissance à l'état civil - un rapport impératif s'établit entre l'utilisateur et le service public, financé d'ailleurs par des prélèvements fiscaux et parafiscaux opérés sur celui-ci. Alors qu'une Bibliothèque n'offre ses services qu'à l'utilisateur qui a une démarche volontariste. Le cadre d'analyse de ses actions publiques ne pourra être le même. La présente recherche tentera d'élucider précisément comment la politique de la Bibliothèque municipale de Montréal en matière d'alphabétisation produit effectivement des effets sur la "clientèle cible".

Né d'une volonté politique et d'une réflexion des bibliothécaires de la ville, le projet de la Bibliothèque municipale de Montréal se décompose en plusieurs phases.

La première, lancée en février 1990 a été réalisée avec l'aide financière du Gouvernement fédéral, à parité avec les ressources allouées par la Municipalité. Il s'agissait de la sélection, l'acquisition, la diffusion d'une collection d'ouvrages adaptés aux lecteurs adultes débutants et de la publication d'une bibliographie présentant les titres retenus. Cette phase faisait suite à la constatation que la mission première de la Bibliothèque, qui est de "répondre aux besoins d'information, d'éducation, de culture et de loisir intellectuel de tous les Montréalais sans discrimination" ⁽¹⁾ n'était pas remplie, les personnes analphabètes étant de fait exclues de la bibliothèque.

Le second volet du programme qui se poursuit à l'heure actuelle, vise l'utilisation véritable de la collection ainsi constituée, par les analphabètes et les formateurs. La collection de la bibliothèque, son organisation, la signalisation, les règlements sont destinés à une clientèle lettrée, capable d'élaborer les démarches intellectuelles de recherche des documents.

(1) La bibliothèque Municipale de Montréal : structures, ressources et services. Ville de Montréal, services des loisirs et du développement communautaire, 1988

Ouvrir l'accès de la Bibliothèque à un public qui n'a pas l'habitude de fréquenter ce lieu, nécessite des bouleversements structurels et humains non négligeables. Ainsi sont prévues la conception d'une signalisation adaptée à la clientèle analphabète, la formation du personnel à l'accueil et au suivi de celle-ci en personnalisant au maximum les services, le développement d'une politique originale d'initiation à la bibliothèque, et enfin la réorientation des activités d'animation en les axant vers des personnes non familiarisées avec l'écrit.

Soutien de l'effort d'alphabétisation des organismes de formation et volonté de conférer une réelle autonomie du public visé dans son accès au monde de l'écrit, le programme d'alphabétisation de la Bibliothèque municipale est aussi un projet expérimental qui influencera les actions menées par les Bibliothèques publiques dans ce domaine, tant au Québec que dans la francophonie. Une collaboration s'est instituée avec plusieurs Bibliothèques canadiennes, et des institutions françaises et belges telles que l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires de Villeurbanne, la Bibliothèque municipale de Lyon, le Service d'Education permanente et de la Culture de la ville de Bruxelles ainsi que la Bibliothèque municipale de cette ville.

Mais l'énumération des actions entreprises est insuffisante à en rendre compte. Constituer une collection adaptée à des lecteurs débutants adultes n'implique pas son utilisation par ceux-ci ; la formation du personnel à leur accueil présuppose leur présence dans le service ; l'amélioration de la signalisation n'a de sens que dans le cas d'une fréquentation effective.

Il s'agira ainsi de répondre à un certain nombre de questions :

- Comment s'établissent les rapports entre bibliothèque et faibles lecteurs ? entre bibliothèque et formateurs ?
- Quelle est la genèse de la décision d'intervention et ses motivations ?
- Quels liens unissent la bibliothèque et les autres administrations - fédérale, provinciale, municipale - ?
- Comment fut élaboré le programme d'actions ?
- Comment s'établit la cohérence du réseau ?
- Quels outils d'évaluation sont prévus ?

Chapitre 1 : Problématique de l'analphabétisme

La constitution de l'analphabétisme en problème social dans les pays économiquement développés est un phénomène récent. En France, cette reconnaissance officielle n'intervint qu'avec la publication du "Rapport contre la précarité et la pauvreté, 60 propositions" de Gabriel OHEIX, dont la proposition N° 21 préconisait "le lancement d'une campagne de lutte contre l'illettrisme".

Mais ce n'est que le 26 janvier 1983 que le Conseil des Ministres décida de la constitution d'un groupe interministériel chargé de rédiger un rapport sur le sujet. "Des illettrés en France" fut soumis au Premier Ministre Pierre MAUROY en janvier 1984. Une série de mesures de lutte contre l'illettrisme fut arrêtée au Conseil des Ministres du 11 janvier 1984, dont la création d'un groupe de travail interministériel : le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme.

Précédant souvent et accompagnant ensuite cette reconnaissance officielle, nombre d'articles de presse, d'études, d'ouvrages, parurent, dont l'objet avoué était de décrire le phénomène et d'en mesurer l'ampleur. Des discours se sont constitués, assez semblables dans leurs grandes lignes, au sein de pays comme les Etats-Unis, le Canada, la France. L'on y retrouve pêle-mêle l'incrédulité, l'indignation, l'inquiétude, le tout teinté d'une forte propension au misérabilisme.

Incrédulité, car dans ces sociétés économiquement développées s'est installée la conviction d'une corrélation mécanique entre extension de la scolarisation obligatoire et démocratisation de l'enseignement et la baisse, voire la disparition de l'analphabétisme, hormis un taux socialement accepté comme incompressible.

Indignation ensuite, car cela est ressenti comme une carence forte des systèmes éducatifs et donc des pouvoirs publics.

Inquiétude enfin, le phénomène étant reçu comme une menace pour la compétitivité des économies nationales, et la vitalité des systèmes politiques démocratiques de ces pays.

Mais ce qui apparaît aussi dans ces discours, c'est que la notion même d'analphabétisme est entendue dans des acceptions fort diverses par les différents locuteurs, et que les critères de mesure de ce phénomène varient considérablement. Les réponses institutionnelles en souffrent, et se caractérisent le plus souvent par une timidité excessive et un manque d'unité des mesures prises. Comment élaborer une politique cohérente quand sa cible est imparfaitement connue et définie ? La bibliothèque municipale de Montréal fut ainsi confrontée dès l'origine de son projet à cet écueil et dut élaborer sa propre réponse (cf chapitre III).

Un concept malaisé à manipuler.

Entendu dans son sens littéral, l'analphabétisme se définit comme l'état de l'individu qui ne sait ni lire, ni écrire. Dans cette acception, la notion se révèle simple, mais extrêmement restrictive. Elle renvoie en fait au passé des sociétés industrielles contemporaines ou à d'autres espaces géographiques. Elle fait la part belle à une réduction des savoir lire et écrire à des compétences scolaires. Or dans toutes ces pays se sont mis en place plus ou moins tardivement des systèmes éducatifs complets, toujours accompagnés d'une obligation scolaire très peu variable en terme de durée, et qui correspond peu ou prou à 9 années de scolarité. La maîtrise minimale de la lecture et de l'écriture n'intervenant guère avant la cinquième année, l'UNESCO convint ainsi dans les années 1970 de qualifier d'analphabète tout individu n'ayant pas atteint une cinquième année de scolarité. Définition fort imprécise, qui ne tient compte ni de ceux qui ont développé des compétences hors du champ scolaire, ni de ceux qui étant allés à l'école 7, 8 ou 9 ans n'en ont pas moins acquis de faible capacité de lecture.

En fait nous touchons là au sens historique de l'analphabétisme tel que souligné par Jean-Paul HAUTECOEUR :

"Pendant longtemps, l'analphabète a été celui qui ne savait pas signer. Et l'aphabétisé, celui qui savait reconnaître les lettres de l'alphabet : déchiffrer, recopier". (1)

Des historiens ont ainsi constaté qu'en Nouvelle France, 42% des hommes et 30% des femmes ont signé les registres d'état civil entre 1680-1699. De 1750 à 1849 le taux est monté à Québec à 48% chez les hommes et 32% chez les femmes, avec cependant une différence significative entre anglophones (54% savaient signer) et francophones (32%) (2). L'écart, s'il s'est réduit, n'a jamais été rattrapé.

Dépasant cette conception restrictive de l'analphabétisme, s'est développée une approche prenant en compte la dimension sociale de la lecture et de l'écriture. L'analphabétisme n'est plus alors défini comme incapacité théorique, une non technicité, mais comme une incapacité à maîtriser un des flux majeurs de communication, qui entraîne des problèmes de fonctionnement dans la société actuelle. On parle alors d'analphabétisme fonctionnel.

L'UNESCO en donna ainsi deux définitions, à vingt ans de distance.

(1) HAUTECOEUR Jean-Paul. *Lectures critiques de l'analphabétisme, Education et francophonie, Revue d'éducation des communautés francophones canadiennes, volume XVII, N°2, 1989.*

(2) PROULX Jean-Pierre. *Des analphabètes chez nous, Revue notre Dame N°8, septembre 1990.*

En 1958, elle précisait : "est analphabète, une personne incapable de lire et d'écrire en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec sa vie quotidienne". Si l'on trouve là une forte référence à l'aspect technique de la lecture, celui-ci passe en second plan dans la définition de 1978 :

"est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté".

L'analphabétisme n'est plus un état statique caractérisé une fois pour toute par l'absence de maîtrise d'un code mais devient une notion relative, qui se définit par rapport aux exigences d'une société donnée, dans un temps donné. C'est en ce sens aussi qu'il faut comprendre le néologisme français d'illettrisme, forgé par des militants du mouvement ATD Quart Monde pour faire pièce aux connotations péjoratives du terme analphabétisme.

"Il se peut que (les illettrés) sachent leur alphabet, qu'ils puissent un peu compter, voire mieux que cela, mais le savoir rudimentaire qu'ils possèdent n'est plus à la hauteur des exigences de la société contemporaine. Encore moins de celle de demain" (1).

Mais ce néologisme n'est pas d'usage courant au Québec qui lui préfère "analphabétisme fonctionnel". Cependant, que l'on emploie l'un ou l'autre terme, on donne une dimension sociale au phénomène, exprimé par exemple par K. LEVINE : "l'alphabétisme fonctionnel est devenu le critère ultime d'employabilité dans les grandes organisations pour les tâches de moindre qualification".

Ainsi, si l'analphabétisme complet se laisse relativement facilement appréhender, s'ouvre au delà une zone fort imprécise, s'étendant du degré zéro de la compétence en lecture et écriture jusqu'à la maîtrise parfaite de celle-ci.

Bernard GILLARDIN et Claudie TABET proposent ainsi une typologie des lecteurs, (2) répartis en trois groupes :

1/ Les bons lecteurs, capables de maîtriser des supports écrits variés et d'en tirer du sens, situés dans le haut de l'échelle sociale, adhérents d'une culture qui sacralise l'écrit.

2/ Les faibles lecteurs, qui maîtrisent difficilement le code écrit, bien qu'étant quotidiennement confrontés à celui-ci, et qui en font rarement un usage Hédoniste. Ils ont en fait souvent "désappris" à lire. Ce groupe se caractérise par la diversité des positions sociales.

(1) VELIS Jean-Pierre. *La France illettrée*, Paris, Editions du Seuil, 1988

(2) GILLARDIN Bernard, TABET Claudie. *Retour à la lecture*, Paris, Retz, 1988

3/ Enfin les très faibles et non lecteurs qui eux n'ont jamais appris le code écrit, bien que la majorité, ait été scolarisée. Les membres de ce groupe occupent le bas de l'échelle sociale.

Des chercheurs de Statistique Canada, dans une enquête réalisée en 1989 ⁽¹⁾ établissent eux une typologie à quatre niveaux. Partant du constat que l'alphabétisation est un continuum, ils définissent ces niveaux en évaluant les capacités de lecture, d'écriture et de calcul à partir de documents utilisés dans la vie quotidienne.

Le niveau 1 correspond à une incapacité ou une très faible capacité à utiliser du matériel écrit. Les personnes de ce groupe sont les plus susceptibles de déclarer ne pas savoir lire.

Le niveau 2 rassemble les individus capables de réaliser des tâches élémentaires, comme repérer un mot familier dans un texte simple.

Au niveau 3, l'utilisation de l'écrit est possible dans un certain nombre de situations, à condition que les supports soient simples et les tâches à accomplir claires. On observe à ce niveau une forte propension à éviter les situations de lecture.

Enfin, au niveau 4, les individus satisfaisant à la plupart des exigences de la lecture courante. Ce groupe manifeste une polyvalence évidente dans ses capacités de lecture.

Mais ces typologies, dans l'un et l'autre cas ne sont proposées que comme cadres de compréhension et non comme outil scientifique d'analyse de l'analphabétisme fonctionnel. Il n'existe pas à ce jour de définition unique, objective et opératoire rendant compte du phénomène dans sa totalité, et il ne semble d'ailleurs pas envisageable d'en proposer une. Car il y a des définitions du positif - l'alphabétisme -, les dominantes étant celles de l'école et de l'industrie. Mais les pratiques, l'usage d'une même langue sont fort diverses. Il se peut ainsi que l'absence de l'usage de l'écrit ne résulte pas d'une incompétence théorique : simplement le non lecteur ne fait pas de l'écrit une valeur d'usage. On le désigne alors comme "ailettré", de l'anglais "aliterate".

Toute tentative de quantification du phénomène est donc périlleuse, et les résultats varient d'une étude à l'autre, selon les critères choisis.

Trois enquêtes menées, au Québec pour l'une, dans le Canada dans son ensemble pour les autres en témoignent.

(1) Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture, utilisées quotidiennement, statistique Canada, 1989, ECLEUQ

La difficile évaluation quantitative :

En 1983, deux chercheurs du Ministère de l'Éducation du Québec ont réalisé un sondage auprès d'un échantillon de 2000 Québécois, anglophones et francophones (1). Il s'agissait de vérifier la validité de l'évaluation de l'analphabétisme en fonction du nombre d'années de scolarité : analphabétisme "complet" en deçà de 5 ans, fonctionnel entre 5 et 9 ans. Le recensement de 1981 établit ainsi que 1 385 200 Québécois de 15 ans et plus comptaient moins d'une neuvième année, dont 294 575 moins d'une cinquième année. Soit 23% d'analphabètes fonctionnels et 7% d'analphabètes complets. Les résultats du sondage publié en 1984 faisaient état quant à eux de 1,8% de la population déclarant ne savoir ni lire ni écrire, et de 4,4% avoir de la difficulté à lire. Mais la méthodologie du sondage fut vivement contestée (2). En effet on ne déclare pas spontanément son incompetence.

Pour la première fois en 1987 une enquête fut réalisée qui ne se basait plus sur des données statistiques, ni sur un sondage d'opinion. Inspirée d'une étude américaine du National Assessment of Educational Progress en 1985, elle fut réalisée par le groupe Creative Research sur commande par Southam News, une importante chaîne de journaux.

L'analphabétisme n'est plus considéré "comme une simple aptitude, mais plutôt comme un ensemble complexe d'aptitudes permettant d'évaluer l'information"(3). Il fut donc procédé à des tests d'aptitude et d'habileté auprès de 2 398 adultes rencontrés individuellement, dont 420 québécois. Les tests furent choisis par un jury de 25 personnes.

Les résultats furent saisissants : 28% des Québécois sont analphabètes, 10% analphabètes complets et 18% analphabètes fonctionnels, l'écart entre les anglophones (23%) et les francophones (29%) étant significatif, la moyenne canadienne s'établissant quant à elle à 24%.

Il fut établi ainsi que 8% des adultes Québécois n'ont pu encercler la date d'expiration sur un permis de conduire, 13% n'ont pu lire les indications sur une bouteille de médicaments, 25% n'ont pu encercler le montant d'une facture de téléphone et 33% n'ont pas su écrire le montant en chiffre sur un chèque.

Mais l'enquête montra aussi que parmi les personnes comptant moins de cinq ans de scolarité 72% seulement étaient analphabètes, et parmi celles comptant entre 5 et 8 ans de scolarité la moitié seulement pouvait être tenue pour telle.

(1) MAHEU Robert, SAINT GERMAIN Claude. *L'analphabétisme au Québec, Résultats d'un sondage, Ministère de l'Éducation, 1984.*

(2) HAUTECOEUR Jean-Paul. "Sondage léger, conclusions lourdes". *Alpha 1986, Recherches en alphabétisation, Ministère de l'Éducation 1986.*

(3) *Creative Research Group, 1987*

Ainsi malgré les critiques méthodologiques (le questionnaire s'inspirait de l'étude américaine, alors que les francophones ont des références culturelles assez éloignées ; les francophones hors Québec ont presque tous répondu en anglais ...) l'enquête confirme un certain nombre d'affirmation :

- Il n'y a pas équivalence absolue entre scolarisation et alphabétisation, tout au plus corrélation.

- Un lien existe entre l'analphabétisme et les conditions de vie : le revenu moyen des analphabètes est inférieur à 10 000 dollars, celui des alphabètes étant de 13 000 dollars.

La troisième enquête, celle de Statistique Canada, déjà évoqué, s'appuya sur un échantillon de 20% de la population, les données étant établies par tabulation spéciale.

Les résultats globaux figurent dans le tableau ci-dessous :

(1) Répartition (en %) des personnes âgées de 16 à 69 ans selon le niveau d'aptitude à la lecture, Canada et Québec

| | Population (en milliers) | niveau 1 | niveau 2 | niveau 3 | niveau 4 |
|---------------|-----------------------------|----------|----------|----------|----------|
| Canada | 18 024 | 7% | 9% | 22% | 62% |
| Québec | 4 721 | 6% | 13% | 25% | 57% |

Dans l'ensemble du Canada, l'écart entre anglophones (14,7% d'analphabètes fonctionnels) et francophones (30,1%) est encore plus significatif que dans l'enquête de Southam News. Au Québec, il est de 2,9% pour les analphabètes complets et de 8,3% pour les analphabètes fonctionnels. Il faut tenter d'esquisser une explication de cet écart.

(1) Population inscrite à des activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires du Québec : portrait statistique, Ministère de l'Éducation, juin 1990

L'analphabétisme chez les francophones : une réalité spécifique :

L'on a vu que l'analphabétisme n'est pas un phénomène limité aux seules difficultés d'apprentissage du code écrit. L'accès à ce code n'est jamais également réparti entre les couches sociales, les groupes linguistiques. Des relations sociales, économiques politiques complexes s'établissent entre ces groupes, et le poids de l'histoire ne peut être négligé. Or globalement depuis 1759 et la prise de Québec, les francophones du Canada n'ont jamais eu collectivement un pouvoir économique, politique culturel équivalent à celui des anglophones, y compris dans la province du Québec. Un rapport de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ⁽¹⁾ mit l'accent sur un certain nombre de faits. C'est dans le Québec d'avant la Révolution Tranquille que les écarts socio-économiques et scolaires entre anglophones et francophones étaient les plus élevés au Canada, alors même que le Québec est la seule Province à majorité francophone. Ces écarts s'expliquent par une concentration des richesses au sein d'une élite montréalaise anglophone. A son apogée, vers 1900, les habitants du Mille Carré Doré, quartier anglophone, détenaient 70% de l'ensemble des richesses du pays.

Si le Mille Carré Doré n'a plus le même sens aujourd'hui, il n'en reste pas moins qu'alors que les bilingues ont en général au Canada un revenu supérieur à celui des unilingues, au Québec les anglophones unilingues ont le revenu le plus élevé de l'ensemble de la population.

De plus jusqu'à la Révolution Tranquille, les systèmes scolaires québécois (anglophones et francophone) étaient entièrement parallèles et reposaient sur la capacité de payer des communautés respectives : il y avait ainsi au début des années 60, trois universités anglophones et trois francophones, alors que ceux ci représentaient 80% de la population.

L'héritage du passé n'explique pas tout. Les données récentes, aussi bien celle de Statistique Canada, que celle de Southam News confirment que les écarts perdurent, y compris chez les plus jeunes : près de 45% des inscrits aux activités d'alphabetisation des commissions scolaires ont moins de 30 ans.

Les inégalités socio-économiques restent significatives, et c'est à Montréal qu'elles sont les plus élevées.

(1) Rapport de la Commission Royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, 1969

Chapitre II : l'alphabétisation au Québec et à Montréal

On a évoqué le poids de l'histoire dans l'écart des taux d'analphabétisme chez les anglophones et les francophones du Québec. Longtemps cantonnée dans un rôle de fournisseur de matières premières au Canada et aux Etats-Unis, la Province échappa aux impératifs de la modernisation économique et aux interactions de celle-ci avec le système éducatif. De fait, ce n'est qu'en 1942 que fut adoptée l'obligation scolaire. Et ce n'est qu'avec la Révolution Tranquille et le processus d'affirmation collective de la population du Québec que se mirent en place les outils collectifs dont la majorité francophone était jusque là privée.

Bref historique : de 1964 à 1990.

L'année 1964 marque la création du Ministère de l'Education du Québec et de la Direction Générale de l'Education Permanente qui deviendra l'actuelle Direction Générale de l'Education des Adultes (cf organigramme du Ministère).

En 1966, paraît le Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, dit "Rapport Parent". Ce rapport met l'accent sur la sous scolarisation des canadiens français et les conséquences de cet état de fait sur la situation économique de la Province. Les objectifs fixés sont clairs : rattraper le temps perdu, accroître le niveau de qualification des travailleurs, ouvrir l'enseignement secondaire au plus grand nombre. Le développement devait passer par des mesures de rescolarisation, l'offre de services standardisés qui devaient suffire à résorber le problème, qui n'est pas analysé alors en terme d'analphabétisme. En fait, le rapport manifeste une foi sans limite dans les pouvoirs d'une école totale. La problématique reste essentiellement une problématique de qualification de la main-d'oeuvre, impulsée par le gouvernement fédéral.

Vers la fin des années 60 quelques centres d'éducation populaire ajoutèrent des activités spécifiques d'alphabétisation à leurs services traditionnels. Ce fut le cas par exemple du Carrefour d'Education Populaire de Pointe-Saint-Charles à Montréal. Des religieuses créèrent le Service d'Education de base de Montréal. Ce fut le point de départ d'un processus qui aboutit en 1981 à une réunion des groupes populaires d'alphabétisation. Mouvements associatifs d'éducation, s'adressant aux plus défavorisés, les groupes populaires développèrent d'abord des activités fortement inspirées de l'alphabétisation-conscientisation prônée par Paolo FREIRE. Ils n'eurent de cesse de prôner une reconnaissance au droit à l'alphabétisation.

Dans les années 70, le gouvernement fédéral se retire progressivement de la scolarisation. Le Ministère de l'Éducation du Québec commence à développer une problématique d'éducation populaire et une douzaine de commissions scolaires ⁽¹⁾ commencent à expérimenter des activités d'alphabétisation. Le Ministère subventionne aussi les Organismes Volontaires d'Éducation Populaire.

Ces initiatives aboutissent en 1978 à la réunion d'un premier séminaire provincial sur l'alphabétisation à l'initiative de la Direction Générale de l'Éducation des Adultes, suivi en 1980 d'un séminaire des organismes populaires d'alphabétisation, qui commencent à éprouver le besoin de confronter leurs pratiques et de se réunir pour faire pression sur le MEQ et obtenir des financements conséquents.

C'est que la même année, le Gouvernement a adopté un plan d'intervention dans les commissions scolaires ; L'alphabétisation devient une pratique spécifique, les ressources augmentent et la DGEA met en place un programme de recherche, avec un chercheur responsable.

En 1981, plusieurs groupes populaires s'associent dans le Regroupement des Groupes Populaires en Alphabétisation du Québec, qui sera reconnu en 1982, tandis que 13 groupes en 1981, 17 en 1982 et 30 en 1983 percevaient des subventions destinées à soutenir leurs activités.

1984 voit la publication de l'énoncé de politique en éducation des adultes. Le Gouvernement fait de l'alphabétisation une priorité, et ouvre aux commissions scolaires une enveloppe budgétaire illimitée : elles peuvent ainsi offrir autant d'heures de cours qu'elles le désirent. Cette enveloppe atteint en 1985-86 13 millions de dollars. Les jeunes bénéficiaires de l'aide sociale voient les prestations augmentées s'ils s'inscrivent aux activités d'alphabétisation : mais cela ne concerne pas les groupes populaires.

Cependant une enveloppe spéciale leur est réservée.

Ils connaissent ainsi un essor important et passent de 30 à 70, tandis que le budget triple presque de 450 000 \$ à 1,2 million de \$.

Mais aucune politique globale n'est alors réellement menée. Aussi en 1986 le gouvernement désigne une équipe pour faire le bilan des actions engagées et proposer un plan d'action général.

la DGEA décide de financer deux études sur les pratiques et clientèles en alphabétisation et sur les outils pédagogiques utilisés dans les réseaux, et lance un programme cadre qui aboutira en 1987 à la publication du "Guide de formation sur mesure en alphabétisation" (cf annexe 1).

(1) Chapeautées par le MEQ les commissions scolaires ont à leurs tête un conseil d'administration élu par la population. Elles veillent à la gestion des écoles, nomment les directeurs et ce pour le préscolaire, le primaire et le secondaire. Le Québec compte un peu plus de 240 commissions scolaires, dont une à compétence auprès des Cris et une autre auprès des Inuits.

En 1987 le gouvernement fédéral met en place un Secrétariat National à l'Alphabétisation rattaché au Secrétariat d'Etat, bénéficiant d'abord d'une enveloppe modeste d'un million de dollars et destiné à soutenir les efforts des Provinces et des organismes volontaires en matière alphabétisation. Mais dès septembre 1988 un programme de soutien à l'alphabétisation, s'étalant sur 5 ans et financé à hauteur de 110 millions de dollars fut élaboré, qui s'inscrivait dans la préparation de l'Année Internationale de l'Alphabétisation en 1990. Ce programme prévoit deux sortes de collaboration :

- l'appui à des projets présentés par les entreprises, les syndicats, les associations,
- et l'élaboration d'accords de coopération avec les Provinces et territoires. C'est dans ce cadre que la Bibliothèque Municipale de Montréal présenta une demande de subvention pour la conduite de son programme.

En 1989, la loi 107, loi sur l'instruction publique, fut adoptée par le Parlement québécois. Elle marque une harmonisation des formations des jeunes et des adultes, un chapitre entier consacré à celle-ci.

La loi 107 stipule dans son article 2 que "toute personne qui n'est plus assujettie à l'obligation de fréquentation scolaire a droit aux services éducatifs prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes établi par le Gouvernement..." et dans son article 3 que "tout résident du Québec -visé à l'article 2 - a droit à la gratuité des services d'alphabétisation et à la gratuité des autres services de formation prévus par le régime pédagogique applicable aux services éducatifs pour les adultes..."

Les orientations de la loi furent explicitées dans un discours ministériel ⁽¹⁾ : la formation de base doit amener l'adulte à se qualifier par l'acquisition d'une formation de niveau secondaire. De plus une nette orientation vers la rescolarisation doit caractériser les programmes d'alphabétisation financés par des crédits publics. Jean-Paul HAUTECOEUR souligne qu'on en revient ainsi à l'esprit du "Rapport Parent" ⁽²⁾ et à l'équation alphabétisation = scolarisation.

Enfin, le 25 janvier 1990, le Ministère de l'Education du Québec signa avec le Secrétariat d'Etat du Canada, un accord sur la mise en oeuvre du programme national de l'alphabétisation (voir ci-dessus). Ce seront ainsi un minimum de 3 millions de dollars par année qui seront engagés jusqu'au 31 mars 1993 pour appuyer diverses initiatives en matières d'alphabétisation, à l'exclusion des services directs offerts par les commissions scolaires et les groupes populaires.

(1) Conférence du Ministre de l'Education sur l'alphabétisation, 9 Août 1989.

(2) HAUTECOEUR Jean-Paul. Politique d'alphabétisation au Québec : une perspective historique, Alpha 90, Ministère de l'Education du Québec, 1990.

Les réseaux d'alphabétisation au Québec : commissions scolaires et groupes populaires.

. Les commissions scolaires :

82 commissions sur les 240 que compte le Québec sont mandatées par le Ministre de l'Education Nationale pour organiser des services d'alphabétisation. Si elles bénéficient d'une enveloppe ouverte par ces activités, les compressions budgétaires ont entraîné à partir de 1989-1990 un gel de l'enveloppe pour les activités à temps partiel (inférieures ou égales à 15 heures). Beaucoup des formateurs en alphabétisation sont dans cette situation.

Pédagogiquement, et après les pratiques diversifiées du débit des années 1980, elles mettent en oeuvre un programme qui se présente sous la forme du Guide de formation sur mesure en alphabétisation (cf annexe 1). Ce guide intègre les objectifs de lecture, d'écriture, et de calcul à ceux liés aux situations de vie quotidienne des personnes analphabètes. Il précise aussi les orientations du Ministère de l'Education en matière d'alphabétisation, et son application bénéficie d'un suivi structuré.

Il y a actuellement 1200 à 1800 formateurs en alphabétisation dans les commissions scolaires, le taux de rotation étant très élevé. La loi 107 prévoit qu'ils devront justifier d'une qualification légale, dont les modalités ne sont pas encore déterminées (au 2 septembre 1991).

La réalité du fonctionnement des commissions scolaires fait apparaître des écarts non négligeables entre les orientations et les possibilités réelles de mise en application :

- les conditions de travail des formateurs ne favorisent pas leur stabilité : ils sont rémunérés à l'heure, sans reconnaissance officielle dans l'attente de la mise en place de programmes spécifiques de formation dans les Universités.
- Les mécanismes de gestion trop complexes ne permettent pas une reconnaissance du suivi individuel, non plus que des périodes préparatoires à l'alphabétisation proprement dite.
- Enfin, les groupes d'apprenants sont très hétérogènes. Les adultes qui s'inscrivent en alphabétisation ont droit à un temps de formation maximum de 2 000 heures. Ils peuvent ensuite accéder à l'enseignement pré-secondaire (900 heures) et poursuivre à l'éducation des adultes. Ces 2 000 heures, qui correspondent à un enseignement à temps plein d'un peu moins de deux ans sont nettement insuffisantes. Les formateurs font valoir qu'il faut 3 à 5 ans à un adulte pour "s'alphabétiser" de manière satisfaisante.

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal est l'une des commissions scolaires du Québec qui offre des activités d'alphabétisation (voir carte annexe II) et c'est en collaboration avec les formateurs et les apprenants de l'un de ses

Portraits des populations inscrites en alphabétisation.

Au total, les commissions scolaires ont accueilli en 1989-90, 22 166 personnes dans leurs cours d'alphabétisation, quand les 93 groupes populaires en rejoignaient environ 3 000.

Les taux d'inscription sont donc très faibles par rapport au bassin de la population en besoin, ou estimée dans le besoin. Jean-Paul HAUTECOEUR en esquisse une explication (1).

L'alphabétisation a été intégrée dans le programme de formation générale du Ministère de l'Education, resituée dans le cursus scolaire. Or celui-ci ne peut commencer qu'après que les personnes se sont présentées : ce qui est sacrifié, c'est en fait le travail de préalphabétisation, la prospection dans les groupes populaires, dans les administrations sociales...

Les services offerts sont aussi en partie inadaptés par manque de réflexion sur les groupes sociaux que l'on veut rejoindre, par absence de structures de recrutement et inadéquation d'une offre trop uniforme et standardisée.

Enfin, la nature du problème explique la prudence et finalement d'absence des apprenants potentiels. Il n'est pas sûr que des populations stigmatisées veuillent sortir de leur anonymat...

C'est à Montréal que se concentre la majorité des inscrits aux activités d'alphabétisation dans les commissions scolaires, soient 5 911 personnes. Parmi celles-ci, les francophones ne sont que 45,8% ce qui traduit une nette sous-représentation.

Les femmes sont nettement majoritaires parmi la population inscrite : 56% contre 44% d'hommes pour le Québec et 60% contre 40% à Montréal. Leur présence s'accroît progressivement dans les tranches d'âges les plus élevées, et ce n'est que chez les moins de 30 ans que les hommes sont majoritaires. Aucune étude n'est encore disponible pour expliquer ce phénomène.

Parmi ces personnes inscrites 71,7% comptent moins de neuf ans de scolarité. Près d'un tiers, ont donc effectué neuf ans, voire plus de scolarité. Ils n'en éprouvent pas moins de grandes difficultés en lecture et écriture.

(1) HAUTECOEUR Jean-Paul. offre généreuse, demande bloquée : la paradoxe actuel de l'alphabétisation.

L'examen du cursus de formation de ces personnes fait apparaître comme irréaliste l'objectif gouvernemental des 2000 heures pour acquérir le niveau primaire. Depuis 1987 ⁽¹⁾, les trois quarts cumulent moins de 500 heures de formation. Le taux de roulement des inscrits est extrêmement élevé : ainsi 8 385 personnes inscrites en 1987-88 n'ont pas renouvelé leur inscription pour 1988-1989. La majorité des personnes suivent leurs activités à temps partiel (67,6%), les plus jeunes étant les plus enclins à suivre leur formation à temps complet.

On peut ainsi retirer de cette esquisse d'analyse statistique que les apprenants, très difficiles à rejoindre, font preuve ensuite d'une grande instabilité.

C'est cette population que la Bibliothèque Municipale de Montréal s'est proposée de rejoindre à travers son programmes d'alphabetisation (voir chapitre III). Il a semblé indispensable en effet de circonscrire le public cible à un groupe clairement identifiable, plutôt que de manquer l'objectif, en voulant balayer trop large.

(1) L'étude date de novembre 1990.

Chapitre III : La mise en place du programme d'alphabétisation de la bibliothèque Municipale de Montréal

En avril 1989, Madame Thérèse DAVIAU, Conseillère municipale de la ville de Montréal, demanda devant la commission permanente du développement culturel, à ce que soient imaginées des propositions d'intervention de la Ville dans le cadre de l'Année Internationale de l'Alphabétisation.

Dans le même temps, les bibliothécaires d'une région de Montréal, au terme d'une réflexion sur le rôle des bibliothèques dans les quartiers défavorisés identifièrent l'analphabétisme comme l'un des problèmes majeurs auxquels ils étaient confrontés. L'idée de faire coïncider l'offre de service en direction de cette population avec l'Année Internationale de l'Alphabétisation était née.

L'élément déclencheur : l'Année Internationale de l'Alphabétisation.

C'est en décembre 1987, à la suite d'une recommandation de l'UNESCO (organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) que l'Assemblée Générale des Nations Unies proclama 1990 Année Internationale de l'Alphabétisation.

L'alphabétisation des adultes fut un des objectifs principaux de l'UNESCO dès sa création en 1945. A Montréal, en 1960, la 11ème conférence mondiale de l'éducation des adultes propose "l'organisation d'une campagne devant permettre, avec le soutien des pays industrialisés, l'élimination de l'analphabétisme en quelques années". Mais les préférences des pays, notamment du tiers-monde vont plutôt à l'éducation primaire des jeunes. Les projets de "campagne mondiale sont abandonnés", mais l'intérêt pour l'alphabétisation se maintient. Depuis 1967 une Journée internationale de l'analphabétisation se tient le 8 septembre de chaque année. Une "journée" semblant insuffisante à beaucoup eu égard à l'importance du problème, l'idée d'organiser une Année Internationale, amorce d'un plan d'action de dix ans, s'est peu à peu imposée.

Six objectifs ont été retenus par l'UNESCO au cours de la 24ème session de la conférence générale de 1987 :

- 1/ - faire en sorte que les Gouvernements confrontés à l'analphabétisme développent des actions plus poussées.
- 2/ - sensibiliser davantage l'opinion publique
- 3/ - accroître la participation populaire à l'action menée contre l'analphabétisme
- 4/ - renforcer la coopération entre les Etats membres
- 5/ - renforcer la coopération au sein du système des Nations Unies
- 6/ - profiter de l'Année Internationale de l'Alphabétisation pour lancer un plan d'action visant à éliminer l'analphabétisme d'ici l'an 2000.

C'est donc du souci de marquer cette Année Internationale qu'une volonté politique et une réflexion de techniciens ont donné naissance au programme d'alphabétisation de la Bibliothèque Municipale de Montréal. Celui-ci s'insère dans le cadre plus général des actions développées par la ville, comme la formation des employés municipaux, la formation des fonctionnaires en contact avec le public, la simplification des codes et procédures administratifs.

La politique d'alphabétisation de la Ville

En juin 1989, le Centre de Ressource en Education Populaire de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal propose au Secrétariat Général de la ville (voir l'organigramme ville en annexe) une liste d'actions possibles. Le Secrétariat Général transmet ces propositions au Service des Loisirs et du développement communautaire en lui donnant mandat "d'étudier la possibilité d'une intervention de la Ville dans le cadre de l'Année Internationale de l'alphabétisation".

A l'automne 1989 est créé le Comité des bibliothèques, chargé de définir la place et le rôle de la Bibliothèque Municipale dans la lutte contre l'analphabétisme, et de mettre sur pied un ensemble de services permanents destinés aux usagers analphabètes fonctionnels, et aux organismes intervenant en formation.

Un groupe de travail interservice, formé en janvier 1990 et qui compte un représentant de chaque service, est chargé de coordonner et harmoniser les décisions qui pourraient être prises.

Au cours de sa première réunion, le 6 février, il se donne pour finalité de proposer un plan d'intervention, en faisant un inventaire des services déjà existants, en prévoyant de les consolider ou les adapter, en veillant à la parfaite coordination de l'action des différents services.

la réflexion aboutit à la définition d'actions prioritaires :

- 1/ - sensibiliser le personnel et former les employés analphabètes.
- 2/- former les employés en contact avec le public, dans les bureaux de la Sécurité du revenu, l'accueil téléphonique, le bureau interculturel de Montréal, le service de la prévention des incendies
- 3/- souligner l'année Internationale de l'Alphabétisation
- 4/- dans les bibliothèques, sélectionner, acquérir et diffuser une collection d'ouvrages adaptés aux nouveaux lecteurs adultes
- 5/ - diffuser une information sur l'analphabétisme
- 6/ - enfin, envisager la possibilité de produire des versions simplifiées des règlements et code, en faisant appel à un langage simple et à des illustrations : ainsi du Code du Logement.

Le premier août 1990 le comité exécutif de la ville adopta ces propositions (voir annexe V).

Ainsi le 16 novembre de la même année débutait la première session de formation des employés cols bleus de la ville. Le recrutement s'effectua par le biais d'une note jointe au versement du salaire. Plus de 30 personnes manifestèrent l'intention de suivre cette formation, et un groupe de 14 employés, fut finalement sélectionné après des entretiens d'évaluation.

Le temps de formation prévu était de 45 heures. Un rapport d'étape du 31 janvier 1991 souligne que la majorité des apprenants (10 sur 14) maîtrisent très mal la lecture et l'écriture, les quatre autres étant plus avancés en lecture, mais peu en écriture.

Une page d'information sur l'analphabétisme fut insérée dans le répertoire des loisirs de la ville, diffusé à plus de 500 000 exemplaires.

Une formation de type "sensibilisation" (45 minutes) fut donnée aux employés des Bureaux Accès Montréal, services multi-renseignements de la ville.

Pendant ce temps le projet de la Bibliothèque Municipale connaissait un développement relativement autonome.

Le programme d'alphabétisation de la Bibliothèque Municipale : des origines au rapport déposé par le comité.

La réflexion sur les services que pouvait offrir la Bibliothèque Municipale aux analphabètes fonctionnels, débuta, nous l'avons vu, au sein d'un comité réunissant les trois bibliothécaires et l'administrateur de la région 4 ("l'assistant-gérant"). Ces trois bibliothécaires exprimèrent alors le souhait que le Service documentaire aux Régions (qui a en charge les bibliothèques de quartier) organisât des rencontres entre professionnels autour de la problématique de leur intervention en milieu défavorisé.

Très vite, l'analphabétisme fut identifié comme un des problèmes majeurs des populations socio-économiquement défavorisées. Ainsi, François SEGUIN, responsable de la Bibliothèque Maisonneuve estima t'-il à 40% ou 50% la fourchette d'analphabètes et analphabètes fonctionnels des quartiers Hochelaga / Maisonneuve et Sainte-Marie. Et affirmant que "les bibliothèques publiques manquent en partie à leur missions sociale lorsqu'elles ne développent pas de politique particulière à l'endroit de cette importante couche d'usagers potentiels"⁽¹⁾, il souhaita que les bibliothécaires des quartiers les plus défavorisés de Montréal (Maisonneuve, Hochelaga, Frontenac, Saint-Charles, Georges Vanier, Notre Dame ...) soient associés à l'élaboration d'une politique de services en direction de ces publics.

(1) SEGUIN, François. Alphabétisation : un rôle pour les bibliothèques de quartier, dactylographié

Très vite se posa là question du rôle de la bibliothèque publique dans une politique d'alphabétisation. Et d'abord, peut-elle avoir un rôle ?

Un recensement des articles tenus sur le sujet fut effectué dans deux banques de données bibliographiques spécialisées en bibliothéconomie (Library Literature et Library & Information Science Abstracts) ainsi qu'une recherche manuelle dans l'index Pascal Thema. Le point de vue dominant des diverses études consultées est que s'il n'entre pas dans le rôle des bibliothèques publiques de dispenser des cours d'alphabétisation, de développer une intervention directe (encore que certaines le font : voir ci-dessous) elles trouvent en revanche, une tâche toute trouvée de soutien aux organismes formateurs, par leur connaissance de la production éditoriale, leur expertise en matière de sélection d'ouvrages adaptés, en matière de classification.

Un premier sondage d'opinion laissait entrevoir cependant quelques réticences quant à une intervention de la bibliothèque municipale de Montréal dans ce dossier, l'argument principal étant que l'alphabétisation ressortait plutôt du domaine de compétence du Ministère de l'Éducation du Québec.

Mais le comité proposait dès l'origine ce qui allait devenir la colonne vertébrale du programme d'alphabétisation de la bibliothèque municipale, soit la constitution d'une collection d'ouvrages adaptés, sur le modèle de ce que propose déjà un grand nombre de bibliothèques anglo-saxonnes du continent nord-américain. Ces collections dites "Hi-lo" (High interest - low level) proposent des ouvrages d'un bon intérêt documentaire ou littéraire mais sont rédigés dans une langue simple, permettant leur utilisation par des lecteurs peu familiarisés avec le monde de l'écrit. L'intérêt de la constitution de telles collections, résidait dans le fait que les ouvrages étaient déjà présents dans les bibliothèques de la ville, et que cela n'impliquait aucun coût d'acquisition, l'essentiel du travail résidant dans la sélection de ces ouvrages. Les formateurs d'un groupe populaire d'alphabétisation du quartier Maisonneuve, "le tour de lire", manifestèrent leur intérêt pour une telle démarche et firent valoir que le regroupement des ouvrages accessibles aux apprenants, leur faciliterait l'accès et le repérage dans les bibliothèques, un écueil à éviter étant cependant la désignation de la collection comme une "collection pour cancras".

La présence physique de collection "Hi - Lo" dans les bibliothèques permettait de plus d'envisager des actions d'initiation à l'utilisation de la bibliothèque. De telles actions étaient conduites d'ailleurs depuis peu à la bibliothèque Maisonneuve, mais l'absence de services adaptés constituait un frein à la motivation des adultes faibles lecteurs à la fréquentation de la bibliothèque.

Enfin, le comité de réflexion insistait sur la nécessaire collaboration avec les organismes publics ou associatifs en charge du dossier de l'alphabétisation pour mener à bien une politique efficace, qui dès l'origine fut conçue comme politique de soutien, de support documentaire, complémentaire à ce qui se pratiquait déjà sur le terrain.

Ces propositions rencontrèrent immédiatement un écho favorable, et s'insérèrent naturellement dans le plan d'intervention de la ville de Montréal.

Un comité des bibliothèques mis en place à l'automne 1989 fut chargé d'élaborer des scénarios possibles d'intervention. Il reçut pour mandat de recommander à l'administration, pour mai 1990, des activités de soutien aux programmes d'alphabétisation à court et long terme, de définir la clientèle cible et le rôle de la bibliothèque, quatre volets étant successivement examinés : le services documentaires, les ressources documentaires, les activités dans les bibliothèques et les sources de financement possibles.

Un des bibliothécaires du comité, Mr Pierre MEUNIER entreprit du 7 au 12 janvier 1990 des consultations auprès de différentes bibliothèques publiques de la région Toronto-Hamilton.

Les objectifs des ces visites étaient d'une part d'obtenir des informations sur l'organisation générale des services documentaires offerts aux groupes ethniques et culturels de la région, et d'autre part de connaître davantage les activités de soutien à l'alphabétisation préconisées dans les grands réseaux de bibliothèques publiques.

Les bibliothèques visitées furent la Metropolitan Toronto Reference Library, la Toronto Public Library, la Scarborough Public Library, la North York Public Library et enfin la Hamilton Public Library.

Mr MEUNIER identifia deux modèles principaux d'intervention des bibliothèques publiques en matière d'alphabétisation :

- ainsi, la Toronto Public Library soutient les activités du Metro Toronto Movement for Literacy par l'offre de collections de livres adaptés, des équipements audiovisuels et des locaux appropriés.
- d'autres bibliothèques, comme l'Hamilton Public Library, la North York Public Library assurent totalement la gestion et la coordination d'un programme territorial d'alphabétisation (le One-to-One-Program).

Ces dernières expériences n'apparurent pas transposables au contexte montréalais, à majorité francophone : les bibliothécaires montréalais n'y ont pas reçu de formation leur permettant d'assurer directement des cours d'alphabétisation. Surtout, des doutes furent exprimés quant à l'impact réel de telles interventions. La bibliothèque aurait-elle atteint ses objectifs en proposant directement des cours ? Y aurait-il eu des retombées effectives sur l'utilisation des collections ?

Le comité des bibliothèques s'employa donc à élaborer un programme inspiré en partie de celui de la Toronto Public Library, dont l'objectif principal est de soutenir les intervenants en alphabétisation. Prévu sur 10 ans, ce programme prévoit :

- la sélection et l'acquisition de documents adaptés à un public d'analphabètes fonctionnels.
- l'offre de locaux dans les bibliothèques de quartier
- la proposition du service auprès de la communauté torontoise
- la sensibilisation et la formation des bibliothécaires (un manuel devant être produit)
- l'extension du service dans les 32 bibliothèques de quartier que compte Toronto
- l'évaluation de l'impact du programme (mesures des habiletés de lecture acquises)

Un des premiers travail du comité fut de définir la population cible du projet. Affirmant clairement qu'il serait illusoire de vouloir proposer des services à tous les analphabètes sans tenir compte de leurs compétences en lecture et écriture, il s'orienta vers une offre de service aux analphabètes francophones, âgés de plus de 16 ans et engagés dans un processus d'alphabétisation. Public "captif" en quelque sorte, facile à identifier et qui permettra de lancer le projet. Mais ces restrictions d'origine ne préjugent pas du développement de celui-ci. Ainsi il est prévu une extension de la collection pour un public anglophone, après que le programme francophone aura été rodé et évalué. Les difficultés seront moindres, les maisons d'édition anglophones spécialisées dans la production d'ouvrages adaptés aux faibles lecteurs étant incomparablement plus nombreuses.

Enfin le comité aboutit à la présentation d'un rapport ⁽¹⁾ proposant trois scénarios possibles.

Le scénario retenu : objectifs et finalités du programme

les trois scénarios proposés peuvent être synthétisés ainsi :

| Scénario 1 | Scénario 2 | Scénario 3 |
|--|---|---|
| élaboration d'une collection d'ouvrages adaptés aux besoins d'une clientèle analphabète déposée dans six unités (cinq bibliothèques de quartier, une collection-ressource ouverte à toutes les autres bibliothèques) | idem mais dépôt dans 12 unités de service '(10 bibliothèques de quartier, la bibliothèque centrale, une collection ressource) | idem mais dépôt dans toutes les bibliothèques du réseau |
| élaboration, publication et diffusion d'une liste bibliographique de base (400 exemplaires) | idem + bibliographies sélectives pour les apprenants (400 exemplaires) + bibliographie sélective sur la problématique de l'analphabétisme (200 exemplaires) destinée aux formateurs | idem que scénario 2 pour toutes les bibliothèques |
| formation des bibliothécaires concernés et du technicien en documentation à l'accueil de la Bibliothèque Centrale, création d'outils permettant aux bibliothécaires d'assurer la formation de leurs employés | Idem + formation d'un autre employé permanent au choix du bibliothécaire | formation de tout le personnel permanent au sein d'un programme de formation continue + créations d'outils de formation |
| réalisation d'une campagne de publicisation du programme dans les bibliothèques uniquement | réalisation d'une campagne de publicisation s'étendant en plus des bibliothèques aux groupes d'alphabétisation | réalisation d'une campagne de publicisation permettant de toucher les analphabètes dans tous leurs milieux de vie |

(1) Services en alphabétisation à la Bibliothèque Municipale de Montréal. Service des loisirs et du développement communautaire, Module de la planification et de l'expertise, Module des services régionaux, Comité sur l'alphabétisation, novembre 1990.

Communes aux trois scénarios d'autres actions étaient proposées, comme la conception et la réalisation d'une signalisation permettant le repérage de la collection, la conception de modèles d'initiation à la bibliothèque la fréquentation de celle-ci étant une des conditions de la réussite du programme.

En définitive, c'est le premier scénario qui fut retenu, après que le Secrétariat National à l'alphabétisation eut fait connaître le montant de la subvention accordée, sauf en ce qui concerne la formation du personnel ou l'hypothèse haute fut adoptée.

Le choix des bibliothèques dépositaires fut effectué en fonction de critères tels que le nombre d'analphabètes habitant le secteur, le nombre de centres d'alphabétisation et la position géographique de la bibliothèque. Ont ainsi été retenues :

- pour le secteur Nord, la bibliothèque le Prévost
- pour le secteur Sud, la bibliothèque Georges-Vanier
- pour le secteur Est, la bibliothèque Maisonneuve
- Secteur Ouest, la bibliothèques Côte des Neiges
- Secteur Centre, la bibliothèque Centrale annexe.

En novembre 1990 le comité chargé de mettre en oeuvre les recommandations du niveau I se constitua. Il réunissait autour de Louise ROBICHAUD, coordonnatrice ,du programme et Paule DROUIN bibliothécaire, Mr Gilles CHERON gérant de la région Hocheloya-Maisonneuve les bibliothécaires du Prévost (Mme Jasmine RENAUD), de Geroges-Vanier (Mme Diane TREMBLAY), de Maisonneuve (Mr François SEGUIN), Côte-des-Neiges (Mme Lorraine LABERGE) et Centrale annexe (Mme Evelyne CARON).

Chapitre IV : l'organisation et les structures

Créée en 1902 la bibliothèque municipale de Montréal a vocation à desservir une population de 1 014 510 personnes.

Administrativement, elle relève de deux des modules du Service des Loisirs et du Développement Communautaire de la Ville.

Répartition des centres d'autorité

Le module de la planification et de l'expertise a en charge la direction générale des bibliothèques (orientation, développement des politiques, des programmes, fixation des normes et méthodes...) mais aussi la gestion de la Bibliothèque Centrale, de la cinémathèque, de la phonothèque, du bibliobus. Il gère aussi les systèmes de gestion documentaire, le traitement documentaire des ouvrages, le biblioservice multilingue et assure la promotion documentaire.

Le module des services régionaux chapeaute lui les bibliothèques de quartier. il participe ainsi à l'élaboration de leurs objectifs, politiques et programmes, gèrent les prestations de services, les ressources humaines, financières et matérielles.

La direction des bibliothèques a compétence sur le développement des collections (politiques, délégation du choix aux bibliothèques de quartier, contrôle budgétaire), les ressources humaines (formation, appréciation).

L'analyse et le traitement documentaire est de son ressort quasi exclusif. Elle établit les programmes d'architecture et approuve les plans et devis. Enfin elle assure les relations extérieures, avec le ministère des Affaires Culturelles ou les autres organismes documentaires

Service des loisirs et du développement communautaire

Structure organisationnelle

PAGE N°30

| |
|--|
| <p align="center">Service des loisirs et du développement communautaire</p> |
| <p>Directeur</p> |
| <p>Jean-Vianney Jutras 872-4553</p> |

| |
|--|
| <p align="center">Division du développement communautaire et de la qualité de service</p> |
| <p>Chef de division</p> |

- Coordination groupe communautaire
- Communications (internes et externes)
- Sens-ebrl, garderles, Tandem
- qualité de service

| |
|---|
| <p align="center">Module de la planification et de l'expertise</p> |
| <p>Assistant-directeur</p> |
| <p>Jacques Penneton 872-2900</p> |

- Développement des programmes, activités et services pour:
 - bibliothèques
 - activités sportives et culturelles
- Gestion des services à caractère métropolitain (bibliothèque centrale)
- Gestion de la documentation

| |
|---|
| <p align="center">Module de l'administration et des services</p> |
| <p>Assistant-directeur</p> |
| <p>Réjean Dionne 872-2085</p> |

- Entretien des installations
- Entreposage et distribution des fournitures et matériaux
- Événements spéciaux
- Exploitation commerciale (catline, kiosque etc.)
- Aide conseil en gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles

| |
|--|
| <p align="center">Module des services régionaux</p> |
| <p>Assistant-directeur</p> |
| <p>René Therrien 872-2465</p> |

- Gestion des activités: Parcs, Piscines, Arènes, Bibliothèque, Maison de la culture, Centre etc.
- (Inscriptions Jardins communautaires)

| |
|---|
| <p align="center">Module de l'aide sociale</p> |
| <p>Assistant-directeur</p> |
| <p>Marcel Lemoine 872-4940</p> |

- Programme de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu

| |
|---|
| <p align="center">Module des parcs de l'horticulture et des sciences</p> |
| <p>Assistant-directeur</p> |
| <p>Pierre Bourque 872-1452</p> |

- Architecture du paysage (patrimoine vert et jardin communautaire) et aménagement des parcs
- Jardin botanique et ZAP
- Détermination des équipements récréatifs et du matériel végétal
- Politiques et programmes éducatifs de loisirs de nature
- Culture (abattage des dans les cas litigieux)

Les bibliothèques de quartier participent évidemment à la définition des objectifs et politiques pour ce qui les concerne. Elles effectuent le choix de la documentation par délégation de la direction des bibliothèques. Elles assurent la gestion courante des ressources humaines, financières et matérielles.

Le réseau

Montréal compte 27 bibliothèques : la bibliothèque Centrale, une Centrale-Annexe, la Cinémathèque, la Phonothèque et 23 bibliothèques de quartier.

Un bibliobus assure 19 arrêts dans les quartiers non encore desservis.

La bibliothèque propose un certain nombre de services particuliers :

- le biblio-courier, service de prêt par courrier offert aux personnes retenues à la maison.
- le biblioservice multilingue : 49 bibliothèques participent à ce service au Québec. Depuis 1976, à la suite d'une entente entre le Gouvernement du Québec et le biblioservice multilingue de la bibliothèque nationale du Canada, la bibliothèque municipale de Montréal assure la distribution d'une collection de 25 440 documents en 25 langues : allemand, arabe, chinois, grec, hongrois, japonais, russe, slovaque, vietnamien, etc...
- un service de location de best-seller mis en place en 1985 et offert dans 11 bibliothèques. Deux principes orientent ce service : le libre-choix et l'autofinancement, réalisé à près de 80%. Ce service s'ajoute bien entendu au prêt gratuit et permet de multiplier les exemplaires des ouvrages très populaires.
- depuis 1982, existe aussi une activité, "les livres dans la rue", inspirée des expériences du mouvement ATD Quart-Monde "la culture dans la rue". Sous la coordination d'une bibliothécaire, des rencontres sont organisées par des bénévoles dans les quartiers défavorisés à destination des enfants de 5 à 12 ans. Les bénévoles se rendent dans les lieux de loisirs habituels de ces jeunes et les attirent avec le choix de livres effectué par la bibliothécaire. Peu à peu se construisent ainsi des groupes de lecteurs, qui devraient au terme de la démarche, accéder à la bibliothèque, certains s'inscrivant d'ailleurs d'eux même.

Les moyens et activités de la Bibliothèque Municipale de Montréal

Le personnel de la bibliothèque est de 446,5 employés soit 73,5 bibliothécaires, 75,5 bibliotechniciens et 297,5 employés de soutien.

Le budget s'élevait en 1990 à 25 967 000\$, dont 15 472 000\$ de salaires et 3 409 400\$ en acquisitions de documents.

Les collections comprennent 2 427 586 livres et brochures (au 3 mai 1991), 2 332 titres de revues et journaux pour 3 041 abonnements 291 058 publications

officielles, 229295 microdocuments 170 341 documents audiovisuels, et enfin 89 164 documents divers.

139 521 montréalais sont inscrits à la bibliothèque qui réalise 3 839 134 prêts de documents (2 563 226 prêts aux adultes et 1 275 908 aux enfants).

La place et le rôle du comité de l'analphabétisation au sein de l'organigramme général

Les modules administratifs sont organisés en divisions : ainsi le module de la planification et de l'expertise comprend les divisions de l'expertise documentaire, des services documentaires aux régions, des systèmes de gestion documentaire, du traitement documentaire et de la bibliothèque centrale.

Fonctionnellement le "comité alpha" est placé auprès des divisions de l'expertise documentaire et des services documentaires aux régions. (voir annexe 6).

La structure de gestion définitive s'est mise en place en novembre 1990. Nous en avons vu la composition.

La répartition des tâches au sein du comité fut fixée comme suit :

Mme ROBICHAUD, coordonnatrice du projet devait :

- veiller à l'application des recommandations du comité d'étude
- veiller à la normalisation du programme de la Bibliothèque municipale
- assurer les relations extérieures
- travailler en collaboration avec les différentes divisions du module de la planification et de l'expertise
- assurer l'encadrement et la coordination du programme
- veiller au respect du calendrier (voir ci-dessous).

la bibliothécaire placée, auprès d'elle, Mme Paule DROUIN, avait en charge plus particulièrement l'aspect bibliographique et documentaire du programme soit :

- la recherche et l'organisation de la documentation générale sur l'alphabetisation
- l'identification des titres pertinents
- l'évaluation des documents par les formateurs et les apprenants
- la préparation de la liste bibliographique.

Enfin, les bibliothécaires de quartier se virent confier un rôle de validation des hypothèses de travail élaborées aux différentes étapes du programme, d'information sur les particularités de leurs usagers, d'adaptation du programme aux particularités de fonctionnement et d'organisation propres à leurs bibliothèques.

L'échéancier prévoyait dans une première phase deux dates principales : la publication de la bibliographie en juin 1991 et le dépôt des collections dans les bibliothèques en juillet.

Le financement du projet

La condition de réalisation de celui-ci, était l'octroi d'une subvention du Secrétariat National à l'Alphabétisation, dans le cadre du programme national d'alphabétisation lancé en 1988. La municipalité s'était engagée quant à elle à intervenir à parité avec cette subvention.

La demande fut transmise par le directeur de la bibliothèque à l'agent de liaison du Secrétariat National pour le Québec le 14 février 1990.

Le détail s'établissait comme suit :

| | Coût (\$) | montant demandé |
|---|----------------|-----------------|
| Participation à un congrès et autres déplacements | 2 000 | 2 000 |
| Impression et diffusion des documents publiés | 15 000 | 15 000 |
| Identification bibliographique | 75 000 | 75 000 |
| Encadrement du projet | 21 000 | 0 |
| formation du personnel | 80 000 | 0 |
| Production de la liste bibliographique | 9 000 | 9 000 |
| Acquisition, traitement et intégration des collections (pour 8 400 documents) | 296 000 | 148 000 |
| TOTAL | 498 000 | 249 000 |

A ce moment, le programme s'orientait vers les recommandations du niveau II soit l'acquisition et la diffusion des collections dans 12 unités.

L'accord de contribution du Secrétariat National à l'alphabétisation, donné le 14 juin 1990, s'élevait en fait à 122 086 dollars : 15 000 pour la publicité, 74 220 pour les salaires, 8 200 pour les publications et 24 666 pour les acquisitions d'ouvrages, le versement étant effectué en trois fois : un premier versement de 50% dans les 30 jours suivant la signature, puis 40% après réception et acceptation par le ministre de l'Education Nationale d'un état financier portant sur le premier versement, le solde étant versé après un état financier final, explicitant l'emploi de la subvention.

La subvention n'était pas versée directement à la bibliothèque municipale, mais au ministère de l'Éducation Nationale, en vertu de l'accord du 25 janvier 1990, à charge pour lui de rétrocéder la somme correspondante.

Le premier versement de 61 043 dollars fut effectué le 20 juin 1990 auprès du ministère de l'Éducation Nationale, et le 12 septembre 1990 une décision du comité exécutif de la ville de Montréal créait un compte-projet non soumis au principe d'annualité budgétaire du budget municipal pour créditer le compte du comité d'alphabétisation de la ville.

Le projet était vraiment lancé.

Chapitre V : La constitution de la collection

Dans son rapport de novembre 1990, le comité d'alphabétisation rappelait que les missions premières de la Bibliothèques Municipale de Montréal étaient :

- "de rassembler une documentation variée avec objectivité et de la rendre disponible à tous, sans discrimination... dans le but de répondre aux besoins d'information, de culture et de loisir intellectuel des citoyennes et citoyens montréalais, individuellement et par groupes".⁽¹⁾

Or constatait-il ces missions ne sont de fait pas remplies auprès des personnes analphabètes fonctionnelles, qui se voient privées d'un des services de la ville.

Aussi le comité proposait-il la constitution d'une collection d'ouvrages adaptés à cette clientèle et identifiait les principes de base auxquels cette collection devait répondre :

- elle est destinée à des analphabètes fonctionnels, francophones, âgés de 16 ans et plus, non encadrés dans un processus scolaire traditionnel, mais en cours de formation
- l'action de la Bibliothèque Municipale est conçue comme activité de soutien, à l'alphabétisation menée par des organismes extérieurs, et non comme un programme d'alphabétisation directe
- la collection doit développer le goût de la lecture chez un public traditionnellement non lecteur ou faible lecteur
- elle doit présenter les possibilités du médium imprimé comme source d'information, de loisir et de développement personnel
- elle doit enfin couvrir des sujets variés et rester équilibrée, dans le respect des opinions.

Les deux bibliothécaires chargées de la sélection des ouvrages reçurent mandat d'élaborer une politique de choix. Mais les contraintes du dossier (la diversité des profils personnels des faibles lecteurs adultes, l'état de la production éditoriale...) les amenèrent à privilégier une démarche pragmatique et à procéder à une sélection ouvrage par ouvrage.

(1) Ville de Montréal. Réorganisation des services municipaux. Phase III ; structures organisationnelle et missions des services 1988.

La faiblesse de la production éditoriale francophone destinée aux analphabètes fonctionnels.

Aux Etats-Unis, dans le Canada anglophone, il existe des maisons d'édition et des auteurs spécialisés dans la production de livres de lecture facile pour adulte.

Il n'en est rien au Québec, où seules deux maisons d'édition, "La littérature de l'oreille" et les "éditions Tournepage" et une commission scolaire ont publié une vingtaine de titres destinés aux analphabètes fonctionnels. Quelques titres ont aussi été rédigés par des apprenants.

La prospection dans le monde francophone dans son ensemble n'a pas donné beaucoup de résultats. On trouve ainsi un unique éditeur belge, quelques autres ouvrages du côté de l'Ontario français.

En fait la plupart des ouvrages traitent de l'analphabétisme de façon théorique, ou sont des manuels d'apprentissage. Il n'existe pas l'équivalent des collections "High interest-low level" du monde anglo-saxon.

Dés lors la constitution de la collection passait par l'analyse de la production commerciale courante et la sélection des ouvrages les plus intéressants et les plus accessibles. Mais d'autres difficultés sont alors apparues : les instruments de repérage (listes bibliographiques ...) sont rares ou peu transposables au contexte québécois et les grilles d'évaluation du degré de lisibilité, trop formelles, ne peuvent assurer à elles seules un choix pertinent.

Indices de lisibilité et indications de niveau

L'examen des titres destinés aux analphabètes montra aux bibliothécaires qu'ils avaient été conçus selon des critères techniques de lisibilité : faible nombre de pages, paragraphes et phrases courts, nombreux mots monosyllabiques...

Il existe en effet un certain nombre de formules permettant de "calculer" la lisibilité d'un texte. Celle de Dale-Chall est basée sur un répertoire de mots courants, celle de Gunning sur la longueur des mots et des phrases, comme celle de Flesh. La formule de facilité de lecture de Flesh est ainsi :

$206,84 - 0,85 W - 1,02 S$

où W est le nombre moyen de syllabes par 100 mots, et S la longueur moyenne des phrases exprimée en nombre de mots. Les textes très faciles ont un indice de 100, les textes illisibles de 0.

D'autres critères de classement font appel à des techniques moins strictement quantitatives. Ainsi les travaux de François RICHAUDEAU, mettent en avant des facteurs de lisibilité typographique (dimensions, dessins et style des caractères, espacement, justifications, lignes, interlignes, encre et papier) et des facteurs de lisibilité linguistique (facilité et intérêt du sujet).

Des classements par niveaux (de 3 à 9) sont aussi proposés. La bibliothèque publique d'OWEN SOUND dans l'Ontario en a établi 6 dans le cadre de son Leading to Reading Programm : (1)

| Niveau | Critères |
|---------------|---|
| Pré-débutant | <ul style="list-style-type: none"> - 95% des mots ont une syllabe - 7 mots par phrase en moyenne - les phrases sont simples - les caractères sont gros - présence d'illustrations - le sujet est connu des apprenants. |
| Débutant | <ul style="list-style-type: none"> - 90% des mots ont une ou deux syllabes - la longueur moyenne des phrases n'excède pas 10 mots - les phrases sont simples - le sujet est connu des apprenants. |
| Intermédiaire | <ul style="list-style-type: none"> - 90% des mots ont deux ou trois syllabes - les phrases comptent de 10 à 15 mots - 85% des phrases sont simples, 15% complexes ou composées - le vocabulaire est plus varié et descriptif - le sujet peut être nouveau pour les apprenants. |

(1) Cité dans Scheel, Grace et al... *Les bibliothèques et l'alphabétisation*. Toronto : Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990.

| Niveau | Critères |
|---|---|
| avancé | <ul style="list-style-type: none"> - idem que pour le niveau intermédiaire, mais aussi : - plus d'adjectifs et d'adverbes - les caractères peuvent être petits - la longueur moyenne de l'ouvrage est de 120 pages. |
| difficile | - Tous les livres ne répondant pas aux critères exposés ci-dessus. |
| ouvrages dont on ne peut déterminer le niveau | - ce sont essentiellement les ouvrages très techniques ou spécialisés, les livres picturaux... |

Au total donc, les formules ou classement par niveau mettent l'accent sur la lisibilité technique, et les premières rencontres des bibliothécaires avec les formateurs et les apprenants conduisirent à écarter ce critère comme préalable absolu à l'accessibilité du document. D'autres critères sont primordiaux : l'apparence et l'intérêt qui résultent d'une combinaison de la présentation extérieure du document, de son organisation physique, du titre (accrocheur ou pas) du besoin d'information de l'apprenant, de sa motivation donc...

La démarche suivie :

La sélection des ouvrages de la collection s'est opérée sur six mois, de novembre 1990 à avril 1991. Le rejet de l'approche strictement technique orienta les deux bibliothécaires vers une étude cas par cas des documents et la tentative d'établir une grille de critères de choix propre à la Bibliothèque Municipale de Montréal (voir annexe 7). Mais là encore, le poids relatif des différents critères, variant considérablement d'un livre à l'autre, la validation définitive des ouvrages devant entrer dans la collection fut en définitive laissée à l'appréciation des apprenants eux-même. Ainsi pour le Livre Guinness des records, l'attrait du livre efface totalement les inconvénients liés à la mise en page, à la typographie, à la syntaxe.

Dans un premier temps, les bibliothécaires opèrent une présélection d'ouvrages à partir des nouveautés pour adultes et jeunes et des collections de la Bibliothèque Municipale.

En six mois 10 000 nouveautés furent analysées et 40 000 titres de la collection, ressource de la Bibliothèque, constituée d'un exemplaire des titres achetés par les bibliothèques de quartier depuis 1980.

Cette présélection prenait en compte l'apparence générale de l'ouvrage, les éléments suscitant l'intérêt des apprenants établis après les premières rencontres, l'intérêt du sujet, et enfin seulement la lisibilité technique.

L'apparence générale

Le rapport au livre des faibles lecteurs adultes n'est certes pas celui qu'entretennent des lettrés. Les outils habituels d'appréciation de l'ouvrage. (sommaire, résumé, index...) ne sont pas utilisés. Les analphabètes rencontrés n'associaient pas non plus faible nombre de page, illustrations.., à jeunes et "pavé", photographies ..., à adultes.

Il en est résulté qu'aucune présentation matérielle n'a été écartée à priori. Cette exclusion ne fut effective que pour les livres faisant trop nettement allusion à un public-cible très jeune. Cependant dans certains cas, les indications d'âge paraissant trop restrictives, elles furent gommées, l'intérêt du livre étant vérifié.

Les éléments déclenchant l'intérêt des apprenants

L'aspect visuel prime avant tout : l'examen des apprenants porte d'abord sur le titre, l'illustration de la page de couverture, le format confortable ou pas, la texture du papier, le nombre d'illustration, l'aération du texte.

Les centre d'intérêt

Une fois le livre repéré, c'est sa pertinence, son intérêt qui fera qu'il sera lu ou abandonné. La motivation qu'il suscite ou non tient à plusieurs facteurs :

- il peut retourner au lecteur des informations déjà connues et donc le valoriser
- il peut compléter ses connaissances
- il peut enfin présenter des informations qu'aucun autre circuit d'information que le circuit imprimé ne présente.

il est vite apparu que les documentaires, répondant aux besoins primaires d'informations retenaient plus l'attention des apprenants que les ouvrages de fiction. Cette constatation orienta bien évidemment l'équilibre général de la collection.

Comme pour les habitués du livre, on peut distinguer trois grands centres d'intérêt poussant à la lecture :

- 1/ - la recherche de connaissances générales, le besoin de se situer dans un contexte. Les sujets retenus seront ici l'histoire, la géographie, l'astronomie..., les ouvrages des dictionnaires, des encyclopédies, des répertoires, des guides de voyage.
- 2/ - la recherche d'information liée à son profil personnel : l'intérêt se porte alors sur des disciplines comme la psychologie, la santé, le droit...
- 3/- enfin la recherche de solutions à des problèmes concrets : l'éducation des enfants, le choix d'une profession.

La lisibilité technique

Cet aspect est donc atténué par les critères évoqués ci-dessus. En fait, "un livre accessible, dans ce contexte, devient un livre facile à appréhender pour un nouveau lecteur. Il s'agit plus d'un ouvrage facile à explorer que d'un livre facile à décoder". (1)

Ont été privilégié finalement les ouvrages répondant dans la mesure du possible à trois types de lisibilité :

- graphique (caractère standard, pas de coupure de mots, contraste entre l'imprimé et la page, caractères gros ou moyens, mise en page claire
- syntaxique et linguistique (phrases à empan limité, vocabulaire concret, mots de trois syllabes ou moins...)
- stylistique (textes narratifs linéaires, ressemblance avec le style oral...).

Au total moins de 1% des nouveautés examinées furent retenues et 1 000 ouvrages de la collection-ressources. Périodiquement, ces pré-sélections étaient présentées aux apprenants de trois groupes provenant du réseau populaire (Le tour de livre) et de sept groupes provenant d'une commission scolaire (Centre Lartigue de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal).

Le choix définitif ne s'est porté que sur les livres qui renaient plusieurs fois l'attention des apprenants et ceux qui recevaient plusieurs évaluations globales positives, pour aboutir à une collection de 700 titres, 550 documentaires et 150 ouvrages de fiction.

(1) ROBICHAUD Louise, DROUIN Paule. Programme Alpha : problématique du choix et éléments de politique. Montréal : Bibliothèque municipale de Montréal, 1991

Chapitre VI : La mise en service de la Collection

Le choix des ouvrages constituant une collection destinée aux faibles lecteurs adultes étant effectué se pose le problème majeur de sa mise à disposition effective. Car le public visé ne fréquente pas ou très peu la bibliothèque. Toutes les techniques documentaires, les procédures de signalisation sont élaborées pour un public familiarisé avec l'écrit au point d'être lui même demandeur de service. Une solution peut-être alors de faire sortir la collection de la bibliothèque, de la prêter aux organismes formateurs qui l'exploiterait eux-mêmes. La Bibliothèque Municipale de Montréal a écartée cette possibilité dès l'origine : son programme visant à l'acquisition d'une autonomie satisfaisante des apprenants, il s'est agit clairement de les amener vers le livre et non de déplacer celui-ci vers eux, dans des lieux qui leur sont familiers.

Dès lors il fallut élaborer un traitement documentaire original, susceptible de permettre le repérage de la collection particulière, l'orientation du public visé à l'intérieur de celle-ci, sans que jamais des situations blessantes puissent se produire.

Le Choix de la dénomination de la collection

Le problème de l'adéquation des techniques documentaires avec un public de faibles lecteurs se révèle crucial dès la tentative de dénomination d'une telle collection. Car comment l'identifier sans marginaliser d'une manière ou d'une autre ceux auxquels elle est destinée ? Au mieux, ils n'entretiennent aucun rapport avec le livre ; mais le plus souvent ce rapport existe et il est largement négatif : la chose écrite le renvoie constamment à un échec initial, à l'équation livre = école = échec.

D'autre part, il n'existe pas de lecture spécifique aux analphabètes : la diversité des goûts, des opinions y est aussi marquée que chez le public lettré. Les responsables du programme alpha, en plein accord avec les formateurs, se sont donc orientés vers un concept de "Collection pour Tous". Pour tous car présentant un éventail de livres aussi exhaustif que peut le permettre un choix de 700 Titres. Pour tous aussi car associant les nouveaux usagers au fonctionnement normal de la bibliothèque, sans connotation trop restrictive. Mais cependant, toute ambiguïté n'est pas pour autant levée. Ainsi Mr François SEGUIN relève t'-il qu'il existe déjà une "collection pour tous", constituée de disques et cassettes audio. N'y a t'-il pas risque de confusion ? Mais surtout quelle que soit sa dénomination, une collection de lecture facile reste ciblée. Il ne semble pas possible de surmonter la contradiction discours (voulant à éviter à tout prix marginalisation) et la réalité (identifier clairement le service).

Aspect physique et classification de la collection

Les documentaires, nous l'avons vu, sont largement majoritaires, 550 contre 150 ouvrages de fiction, cette disproportion reflétant les centres d'intérêt des apprenants.

Les ouvrages sont québécois pour l'immense majorité. Les traductions ou les ouvrages francophones européens font en effet état d'univers culturels par trop éloignés de celui des analphabètes fonctionnels québécois. Or la familiarité du faible lecteur avec le sujet, le style, la syntaxe du livre qui lui est proposé sont des facteurs décisifs de la motivation à le parcourir.

Les éditions choisies sont les plus récentes à l'exception de certains romans dont les éditions plus anciennes et encore disponibles présentaient une composition typographique ou une mise en page plus conforme aux besoins de la collection.

Enfin chaque titre a été acquis en un seul exemplaire pour chacune des six collections.

La Bibliothèque Municipale de Montréal utilise la classification décimale Dewey et le répertoire de vedette-matière de l'Université Laval. Il n'était certes pas question d'appliquer ces classifications à la "collection pour tous". L'expérience de nombreuses bibliothèques implantées dans les quartiers défavorisés a induit déjà de nombreuses tentatives d'organisation des collections par regroupement des ouvrages selon des centres d'intérêt. C'est le parti qui a été adopté ici.

Les rubriques retenues sont les suivantes :

| | |
|---------------------|--|
| ouvrages de fiction | Amour Aventure Bandes dessinées Contes et nouvelles Humour Poésie, romans divers |
| histoire vécues | |
| documentaires | Animaux Astrologie, ésotérisme Couture, bricolage Cuisine Dictionnaires, référence Environnement Famille Histoire Loisirs, sports Méli-mélo Musique, cinéma Pays, géographie Religions, nouvel âge Santé Sciences et Techniques Sexualité |

L'équilibre général de la collection ,compte-tenu de son importance quantitative, fut évidemment difficile à atteindre. Certains thèmes ne sont presque pas traités sous une forme accessible : ainsi du droit, des biographies, de la psychologie. Ou bien certaines parties seulement des disciplines donnent lieu à une vulgarisation. Il fallut aussi éliminer nombre de titres accessibles, mais dans des catégories déjà largement sur-représentées (animaux, environnement, drogue). Aussi l'accessibilité technique des ouvrages varie t'-elle fortement en fonction des rubriques.

Faut-il cataloguer ou non les ouvrages destinés aux faibles lecteurs adultes ? La réponse de la Bibliothèque Municipale.

L'une et l'autre solutions coexistent selon les bibliothèques.

En faveur du non catalogage on peut repérer les raisons suivantes :

- les nouveaux usagers n'utilisent pas le fichier de la bibliothèque. Ils repèrent les documents par butinage ou en demandant conseil auprès du personnel.
- une collection non cataloguées, rangée selon des catégories simples sur les rayons facilite l'accès aux documents.
- une préparation matérielle allégée et un classement simple permet une mise à jour de la collection plus rapide qu'habituellement.
- enfin ces collections ont généralement été constituées en collaboration avec les organismes de formation et leurs élèves. C'est l'accès de ces personnes aux documents qui prime, il n'est donc pas nécessaire de développer un catalogue permettant un accès plus large, comme le prêt livre bibliothèque.

A l'inverse, le catalogage de ces documents se justifie :

- lorsque la bibliothèque fonctionne en réseau. Il est alors bien plus aisé de repérer et de partager les documents entre les différentes annexes.
- le fichier de la bibliothèque est un outil essentiel. Pourquoi priver les faibles lecteurs de l'apprentissage de son utilisation ?
- les ressources des bibliothèques n'étant pas illimitées, l'intégration de l'ensemble des documents à son catalogue enrichit les collections.

C'est l'option qu'a retenue la Bibliothèque Municipale de Montréal. Après qu'un catalogage simplifié auteur-titre a été proposé, on s'est orienté vers une description bibliographique complète (voir annexe 8). C'est que la collection est accessible à l'ensemble des usagers et qu'elle est composée d'une majorité de documentaires. Les bibliothécaires qui reçoivent la collection gardent cependant la possibilité de conserver les fiches à part ou de les intégrer dans le catalogue général, en fonction des premières expériences de fonctionnement.

Les bibliothèques choisies pour accueillir la "Collection pour tous"

Montréal est organisée en neuf arrondissements ou régions qui comptent chacune de une (région 7 : Sud Ouest et 8 : Ville Marie) à quatre bibliothèques (Région 1 : Ahuntsic-Carville).

Les bibliothèques dépositaires de la collection se trouvent dans les régions 1, 2, 4, 8 et 9 (voir carte page suivante) d'importances démographiques inégales. Leur sélection s'est opérée en fonction de critères géographiques, et du nombre et de la proximité des centres de formation en alphabétisation, institutionnels ou associatifs. Mais ces régions accueillent aussi une forte population socio-économiquement défavorisée. Le tableau ci-après rend compte de quelques une des caractéristiques de cette population.

La carte des arrondissements



- | | |
|--|----------------------------|
| 1 Ahuntsic - Cartierville | 6 Rosemont - Petite-Patrie |
| 2 Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce | 7 Sud-Ouest |
| 3 Mercier - Hochelaga - Maisonneuve | 8 Ville-Marie |
| 4 Plateau-Mont-Royal - Centre-Sud | 9 Villeray - Saint-Michel |
| 5 Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles | |

| | Population totale | Population de 15 ans et plus comptant moins de 9 ans de scolarité | Proportion de la population de 15 ans et plus comptant moins de 9 ans de scolarité | Taux de chômage | | Population immigrante en nombre absolu | Population immigrante en pourcentage |
|--|-------------------|---|--|-----------------|--------|--|--------------------------------------|
| | | | | Hommes | Femmes | | |
| Ville | 1 014 510 | 224 750 | 22,15% | 14,05% | 14,18% | 215 750 | 21,27% |
| Région 1 Ahuntsic- Cartierville | 70 775 | 20 180 | 28,51% | 15,68% | 16,49% | 7 320 | 10,34% |
| Région 2 Côte des Neiges - Notre dame de Grâce | 151 800 | 19 370 | 12,77% | 11,29% | 11,61% | 59 250 | 39,03% |
| Région 4 Plateau Mont- Royal Centre Sud | 67 520 | 20 490 | 30,35% | 17,5% | 17,87% | 4 270 | 6,32% |
| Région 8 Ville-Marie | 135 640 | 36 520 | 26,92% | 13,82% | 15,25% | 39 960 | 29,46% |
| Région 9 Villeray - Saint Michel | 156 225 | 32 140 | 20,57% | 16,95% | 14,89% | 35 500 | 22,72% |

Quelques caractéristiques des populations des régions 1, 2, 4, 8 et 9 de MONTREAL
Données Statistiques Canada

Les résultats de la région Côte des Neiges notamment les faibles taux de population sous scolarisée et de chômage s'expliquent en grande partie par l'implantation de l'Université du Québec à Montréal et le fort peuplement étudiant. Mais cette région accueille aussi près de 70 communautés culturelles et près de la moitié des allophones de Montréal y réside.

Les bibliothèques dépositaires sont ainsi immergés dans les espaces les moins favorisés de la ville, et devront

Emplacement et signalisation de la "Collection pour tous" dans les bibliothèques

Grace SCHEEL, bibliothécaire et coordinatrice de l'activité d'alphabétisation à la Toronto Public Library recommande ⁽¹⁾ de conserver les documents destinés aux nouveaux lecteurs adultes séparément de la collection générale, et de placer cette collection près de l'entrée afin qu'elle soit immédiatement repérable, ou au moins près de la banque de prêt.

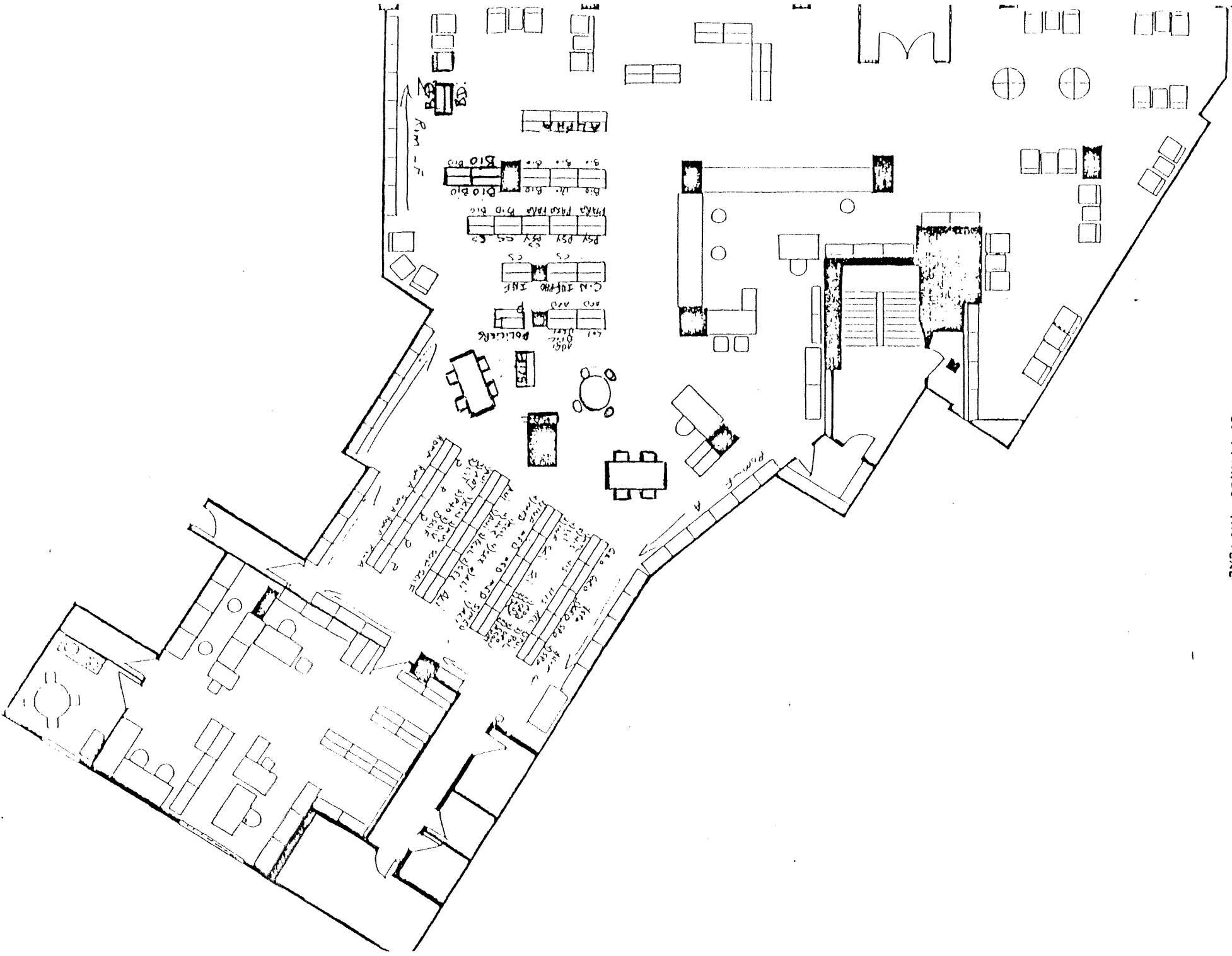
D'autres techniques permettent de la rendre plus attirante comme casser l'aspect formel d'ouvrages en rayon, en utilisant au maximum les présentoirs, qui permettent de monter les couvertures. Il convient aussi de prévoir des places de lectures confortables à proximité.

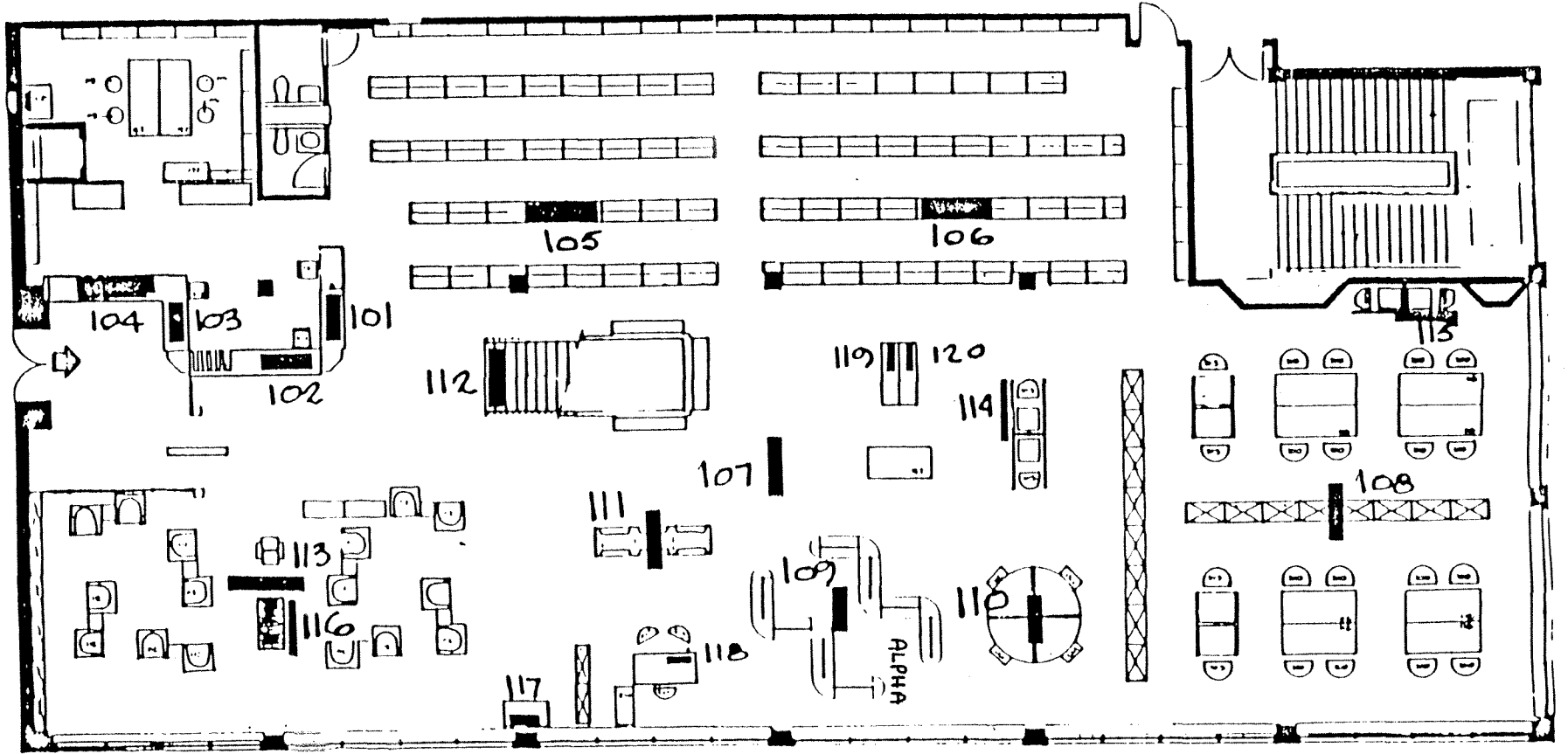
Enfin les documents doivent absolument être identifiés, par un symbole quelconque. Celui choisi par le "comité alpha" reprend en partie le symbole de l'Année Internationale de l'Alphabétisation.

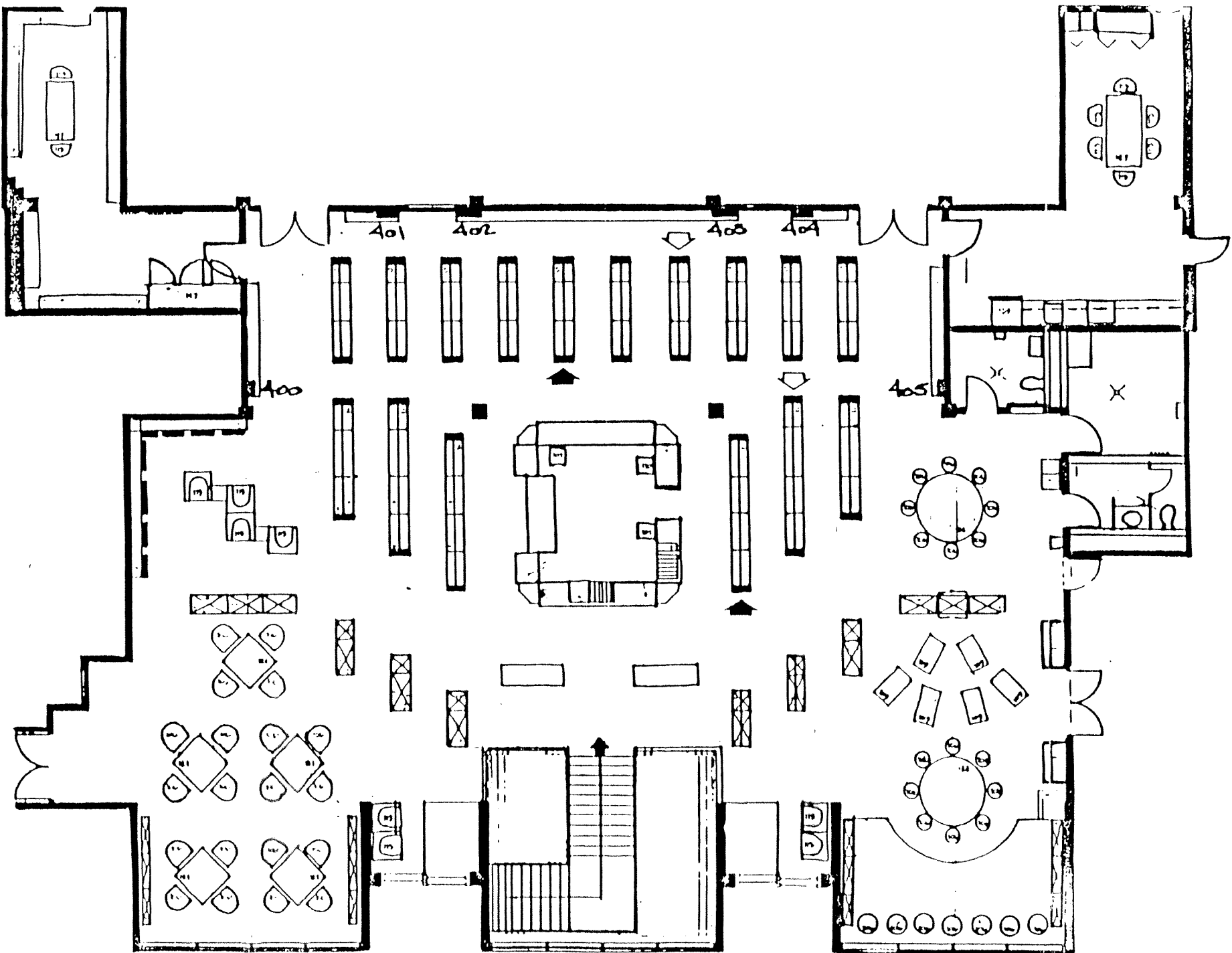
Les emplacements choisis pour la "Collection pour tous" dans les cinq bibliothèques dépositaires répondent à la plupart de ces exigences.

Situées au rez-de-chaussée dans toutes les bibliothèques, la collection est clairement séparée de la collection générale. Si à la date d'implantation des collections (août 1991), la signalisation n'était pas installée, la seconde phase du programme le prévoit expressément.

*(1) SCHEEL, Grace, et al.... Les bibliothèques et l'alphabétisation.
Toronto : ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990*



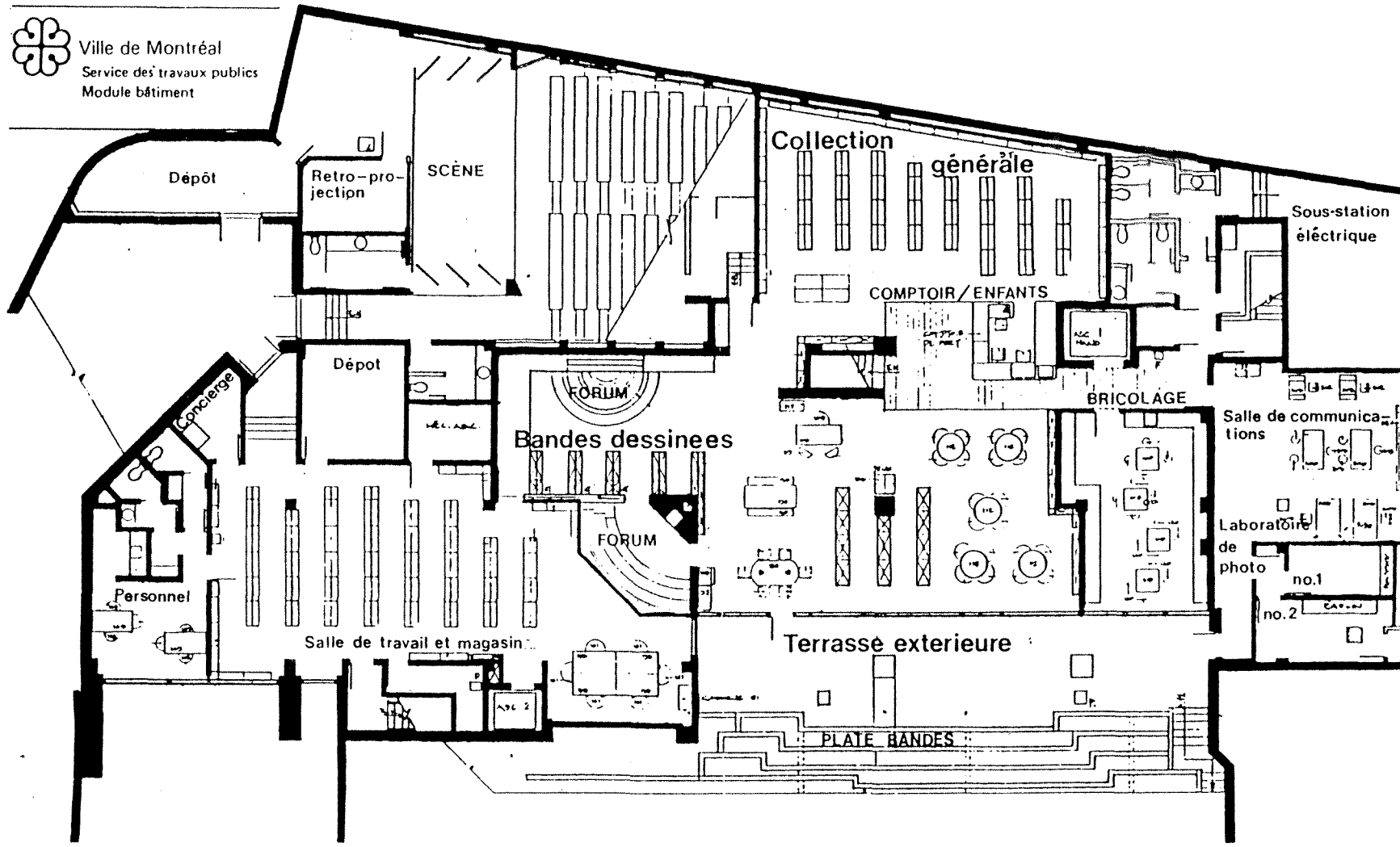






Ville de Montréal
Service des travaux publics
Module bâtiment

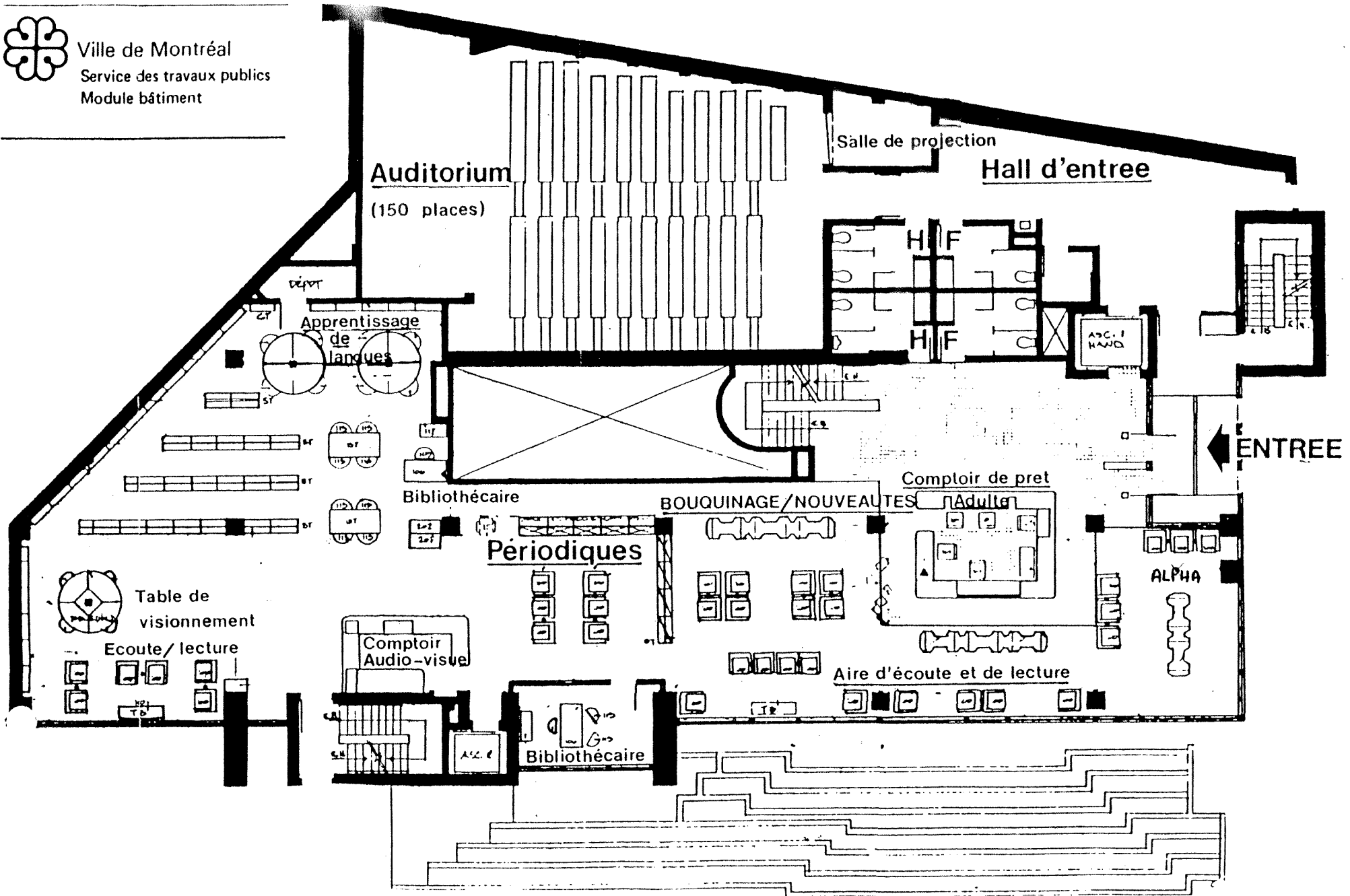
CÔTE DES NEIGES



SOUS-SOL



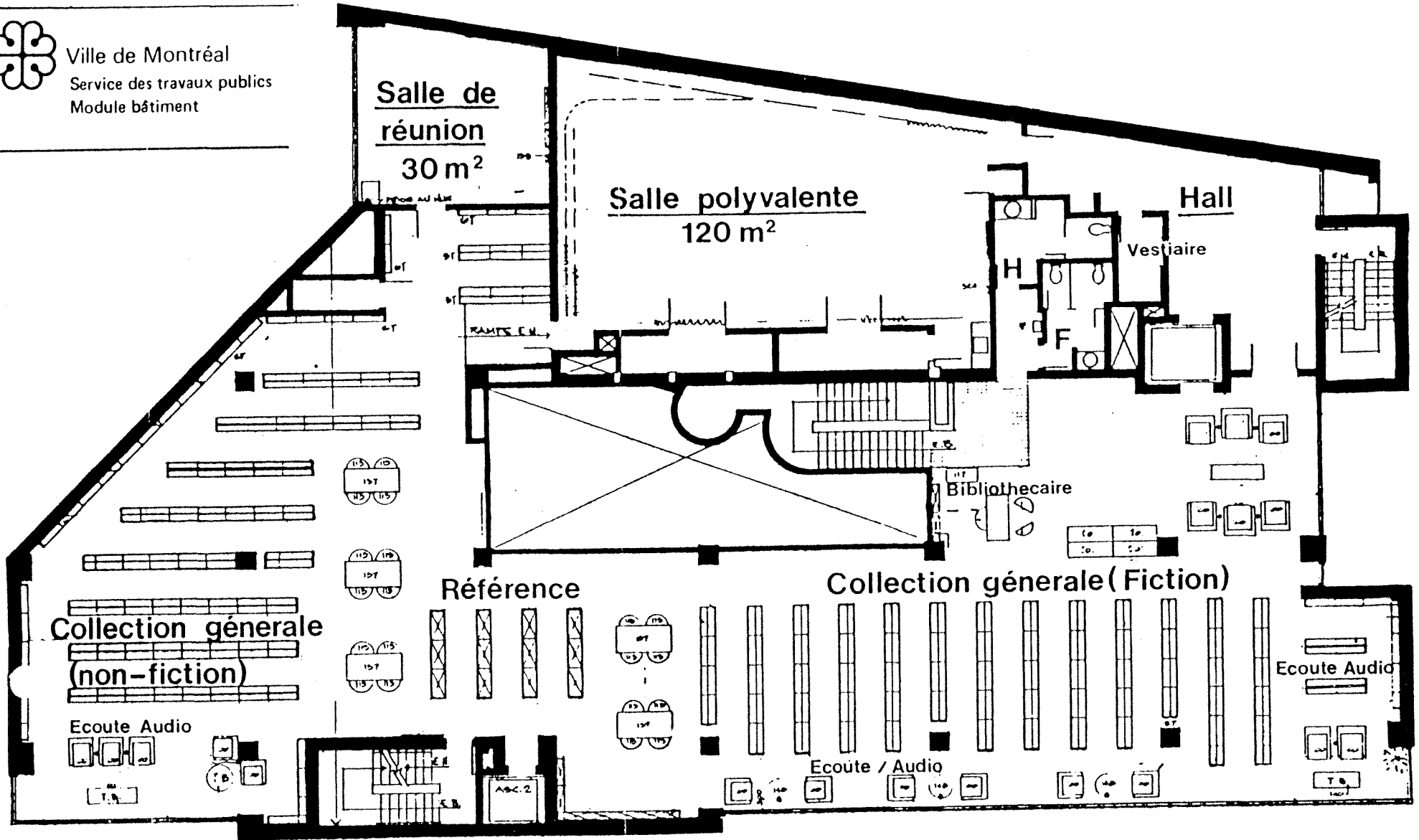
CÔTE DES NEIGES

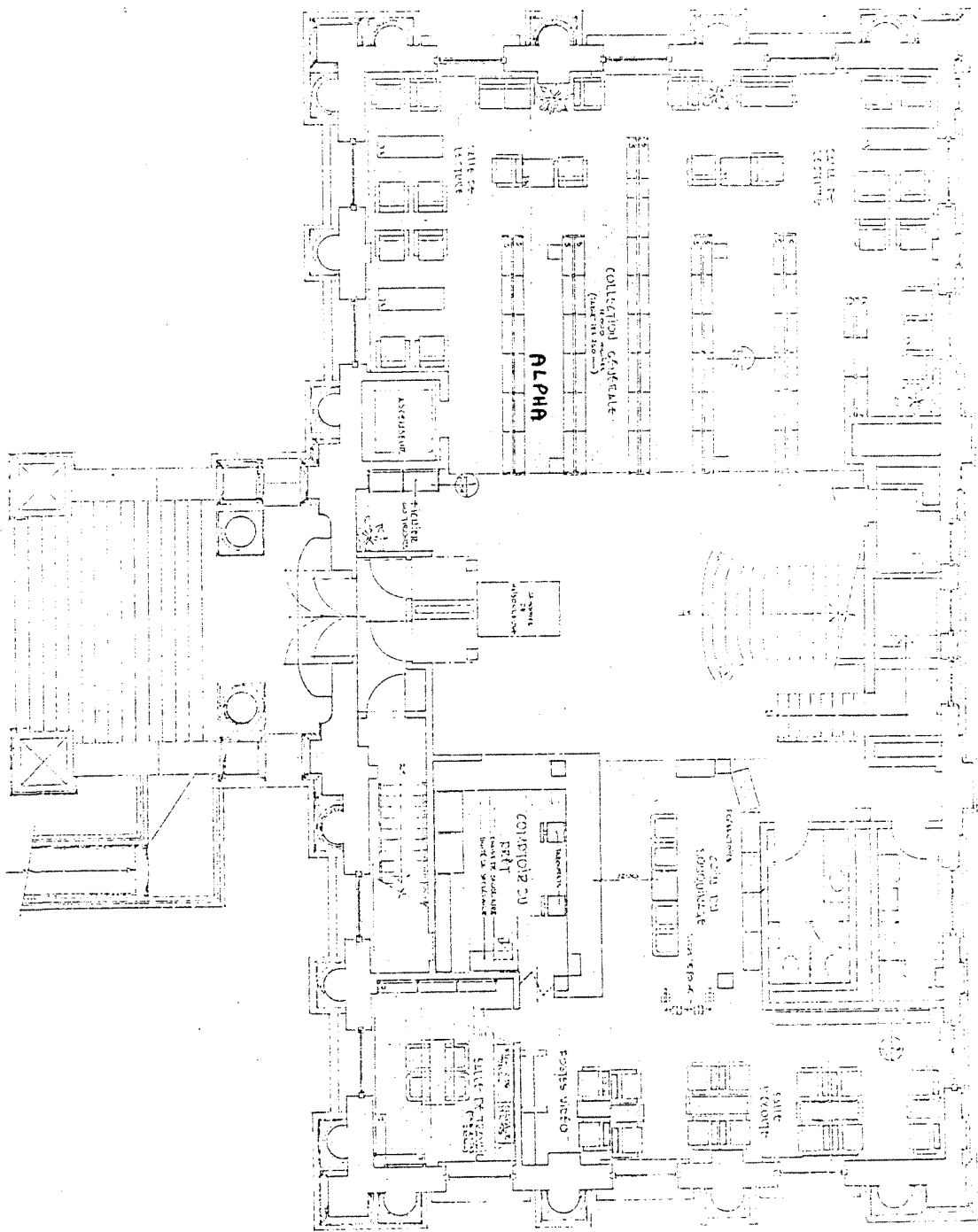




Ville de Montréal
Service des travaux publics
Module bâtiment

CÔTÉ DES NEIGES





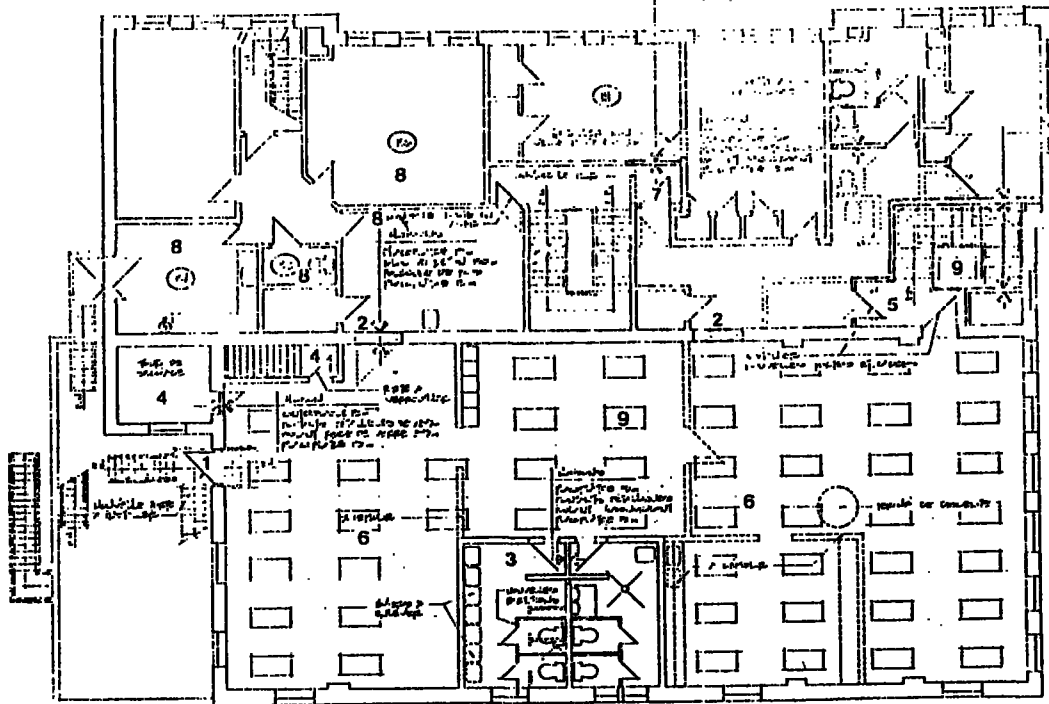
| NO. DE PLAN | PROJET | PROFESSEUR | DATE |
|-------------|-------------|------------|------|
| B-173-1102 | MAISONNEUVE | | |

LEGÈNDE
 1. ESPACE VIDEO
 2. SALLE DE RECEPTION
 3. SALLE DE CONFERENCE
 4. SALLE DE REUNION
 5. SALLE DE DIRECTION
 6. SALLE DE PRESIDENT
 7. SALLE DE VICE-PRESIDENT
 8. SALLE DE DIRECTEUR
 9. SALLE DE CHAIRMAN
 10. SALLE DE MEMBER
 11. SALLE DE GUEST
 12. SALLE DE VISITEUR
 13. SALLE DE PARTICIPANT
 14. SALLE DE SPECTATEUR
 15. SALLE DE JURY
 16. SALLE DE JUGE
 17. SALLE DE PRESIDENT DU TRIBUNAL
 18. SALLE DE VICE-PRESIDENT DU TRIBUNAL
 19. SALLE DE DIRECTEUR DU TRIBUNAL
 20. SALLE DE CHAIRMAN DU TRIBUNAL
 21. SALLE DE MEMBER DU TRIBUNAL
 22. SALLE DE GUEST DU TRIBUNAL
 23. SALLE DE VISITEUR DU TRIBUNAL
 24. SALLE DE PARTICIPANT DU TRIBUNAL
 25. SALLE DE SPECTATEUR DU TRIBUNAL

PLAN DU 2^{ET} ET-CHAUSSEE
 VILLE DE MONTRÉAL
 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
 1101
 1102

AMUBIEMENT ET LA
MAISONNEUVE
 MODULE ÉDIFIÉ ET
 DÉCORÉ

VILLE DE MONTRÉAL
 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
 LE DIRECTEUR
 1101



BOITE DES TRAVAUX

1000ÈRE PARTIE: RÉCLAMATION DES BOUTES

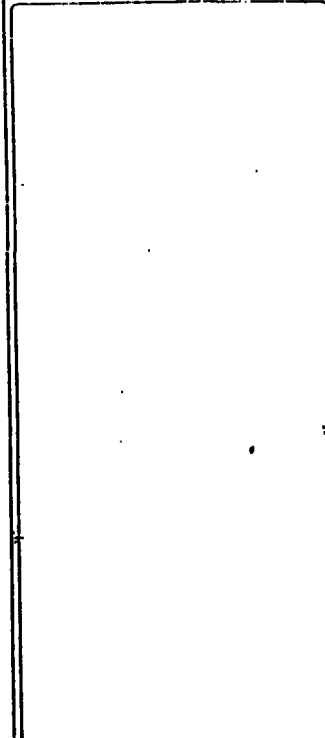
1. Vérifier les plans des escaliers, et si possible, les plans de tous les plans, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.

DEUXIÈME PARTIE: TRAVAUX DE DÉTECTION

2. Vérifier les dimensions des murs et des plafonds, ainsi que les hauteurs des plafonds, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
3. Vérifier les dimensions des portes et des fenêtres, ainsi que les hauteurs des portes et des fenêtres, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
4. Vérifier les dimensions des escaliers, ainsi que les hauteurs des escaliers, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
5. Vérifier les dimensions des murs et des plafonds, ainsi que les hauteurs des plafonds, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
6. Vérifier les dimensions des portes et des fenêtres, ainsi que les hauteurs des portes et des fenêtres, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
7. Vérifier les dimensions des murs et des plafonds, ainsi que les hauteurs des plafonds, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.

8. Vérifier les dimensions des murs et des plafonds, ainsi que les hauteurs des plafonds, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
9. Vérifier les dimensions des portes et des fenêtres, ainsi que les hauteurs des portes et des fenêtres, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
10. Vérifier les dimensions des murs et des plafonds, ainsi que les hauteurs des plafonds, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.
11. Vérifier les dimensions des portes et des fenêtres, ainsi que les hauteurs des portes et des fenêtres, afin de s'assurer de l'exactitude des dimensions indiquées sur les plans.

| Processus de révision | Début | Fin |
|-----------------------|-------|-----|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



PLAN DU 1^{ER} ÉTAGE
ÉTAPE 2

| | | | |
|------|---------|---------|---------|
| DATE | ÉCHELLE | PROJÉTÉ | DESIGNÉ |
| | 1/50 | | |

PROJET: RÉAMÉNAGEMENT DE LA
POLYCLINIQUE MONTRÉAL
SANS L'ANNEXE C.A. 22
MODULE-BÂTIMENT

LE CRÉDENTIEL DIRECTEUR: _____

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

LE DIRECTEUR: _____

PROJÉTÉ: _____

DESIGNÉ: _____

Chapitre VII : la seconde phase du programme d'alphabétisation

Conditionnée, tout comme le lancement du projet par l'obtention d'une subvention du Secrétariat National à l'Alphabétisation, la seconde phase a connu un retard considérable. Alors que le principe en était acquis depuis longtemps, cette subvention n'a été versée qu'à la fin du mois d'août 1991. Une restructuration du gouvernement fédéral a conduit en effet le Secrétariat National à relever de deux ministères, et non plus du seul Secrétariat d'Etat. La municipalité de Montréal a donc décidé de tout suspendre, jusqu'au versement de la subvention.

Les activités d'exploitation véritable de la collection n'avaient ainsi pas débuté à la fin du mois d'août, à l'exception des sessions de formation des personnels des bibliothèques dépositaires.

Les objectifs de la seconde phase du programme

La finalité de cette seconde phase est de permettre l'utilisation maximale de la "Collection pour tous" par les apprenants et les analphabètes non engagés dans un processus d'alphabétisation.

A cet effet, la Bibliothèque Municipale a adressé sa seconde demande d'aide financière au Secrétariat National à l'Alphabétisation le 6 mars 1991.

Précisant les objectifs poursuivis elle indiquait :

- rejoindre une clientèle de non usagers de la bibliothèque et l'inciter à y revenir
- rendre les apprenants autonomes dans la bibliothèques
- permettre à des faibles lecteurs de repérer facilement des ouvrages accessibles
- sensibiliser le personnel à une clientèle particulière et lui fournir des outils pratiques pour répondre aux besoins de cette clientèle
- multiplier les types d'animation
- concevoir une signalisation simple et universelle ...
- évaluer l'ensemble du programme afin d'en déterminer les impacts dans une perspective d'intégration permanente aux services de la bibliothèque
- diffuser auprès des bibliothèques publiques et des intervenants en alphabétisation les documents produits dans le cadre du programme."⁽¹⁾

(1) Programme d'alphabétisation. Demande d'aide financière, 6 mars 1991

Celui-ci s'organisait ainsi en quatre grand pôles d'activités :

- la formation du personnel
- la signalisation
- l'animation
- la diffusion des outils bibliographiques produits.

Les activités :

1/ - la formation du personnel

Les bibliothèques, lieux de conservation et de diffusion de l'écrit, ont développé une organisation, des procédures, des règlements, qui s'adressent uniquement à un public familier de l'écrit, qui en font un usage volontaire. Or les analphabètes, nous l'avons souligné, n'ont pas de relation neutre avec le livre, et ne manifestent pas spontanément le désir d'entrer en contact avec ce médium, par auto-dévalorisation ou par crainte d'un univers sacralisé.

Pour établir ce contact, il faut nécessairement compter sur un lien humain : les formateurs et les bibliothécaires. La constitution d'une collection destinée aux faibles lecteurs ne peut donc être qu'un point de départ.

Le personnel de la Bibliothèque a très vite mis en avant sa méconnaissance du public cible du programme et l'absence de ressources lui permettant d'offrir des services adaptés à ces usagers.

Deux sessions de formation ont donc été organisées en juin 1991.

La première s'adressait à tous les permanents de toutes les bibliothèques de quartier. Session de sensibilisation d'une journée elle présentait une information sur la clientèle analphabète, les intervenants en alphabétisation, la "Collection pour tous" ainsi que des principes généraux d'accueil de cette clientèle.

La deuxième session d'approfondissement, s'adressait aux permanents et auxiliaires des bibliothèques dépositaires et visait à développer les aptitudes à l'accueil des personnes analphabètes. Plus axée sur les techniques de communication, elle permit aussi une première rencontre des bibliothécaires avec des apprenants.

Concrètement, dans chacune des bibliothèques il y aura toujours au moins deux personnes formées dans les plages horaires d'accueil du public.

Au fur et à mesure du déroulement du programme des mini-stages de formation seront dispensés par les bibliothécaires formés aux employés des bibliothèques non dépositaires. Celles-ci ont en effet la possibilité d'utiliser la collection-ressource et d'offrir le service aux usagers de leur secteur.

Un retour et une évaluation de cette formation étaient prévus en décembre 1991.

2/ - la signalisation

L'objectif de cette activité est de permettre à la clientèle analphabète d'utiliser la collection sans avoir, dans la mesure du possible à s'identifier comme analphabètes. Un rapport décrivant la signalisation retenue et les principes d'identification de la collection doit être élaboré par le "comité alpha" et présenté aux apprenants par leurs formateurs.

la démarche prévue est la même que celle de la constitution de la collection. Après inventaire des différents types de signalisation, analyse des plans des bibliothèques dépositaires et du matériel déjà existant à destination des faibles lecteurs, la validation définitive de la signalisation ne sera faite qu'après consultation des apprenants.

3/ - L'animation

Pour amener à une exploitation réelle de la collection par les usagers auxquels elle est destinée, il est nécessaire d'imaginer des activités d'animation nouvelles, pour un public non familier des bibliothèques, et de permettre aux bibliothécaires d'offrir ces activités en fonction des caractéristiques de ces usagers du moment : visites en groupes encadrés ou non, visite individuelle. Aussi la Bibliothèque a-t-elle envisagé l'élaboration d'un guide d'initiation à la bibliothèque et d'un répertoire d'activités d'animation.

- Le guide d'initiation, créé à l'intention du personnel doit se présenter sous une forme pratique et immédiatement applicable.

Plutôt que le modèle traditionnel des visites guidées à vocation finalement universaliste, l'option choisie a été de mettre tour à tour l'accent sur les différentes composantes de la bibliothèque : **personnel, supports, services, organisation générale** en tenant à chaque fois compte des caractéristiques des apprenants : niveau d'alphabétisation, nombre de personnes, encadrement.

Là encore, après inventaire des modèles d'initiation en cours dans les bibliothèques publiques, il sera tenu compte de l'évaluation des besoins des apprenants au cours des rencontres qui continueront à être organisées.

- Le répertoire des activités d'animation sera élaboré suivant la même démarche.

L'animation de la collection sera bien entendue permanente et ne peut être conçue comme ponctuelle, lors de l'accueil de groupes d'apprenants par

exemple. En fait des responsables des bibliothèques depositaires soulignent tous que cela induira une charge de travail accrue à effectifs et moyens égaux. L'inquiétude manifestée est de disposer d'un outil que faute de temps on ne pourra utiliser à plein rendement. L'embauche d'une bibliothécaire qui se consacrera exclusivement à l'animation (rencontre avec les groupes d'apprenants, relation avec les divers partenaires du programme, recueil des observations...) a ainsi été proposée par les bibliothécaires de quartier.

4/ - L'élaboration d'outils bibliographiques

Il s'agit là essentiellement de l'établissement d'une liste de livres "première lecture" pour adultes, complémentaire à la bibliographie de la "Collection pour tous" destinée, elle, aux analphabètes fonctionnels.

La recherche documentaire pour la constitution de la "Collection pour tous" a clairement montré qu'il n'existe quasiment pas de livres de l'édition francophone qui conviendrait à un public adulte d'analphabètes complets ou presque. On ne trouve, dans ce cas, que des manuels d'apprentissage. Cependant certains livres des collections jeunesse pourraient répondre aux exigences techniques de lisibilité : malheureusement leur présentation, le ton employé ne conviennent pas à des adultes. Il ne saurait être question ainsi d'intégrer ces ouvrages à la "Collection pour tous". En revanche, ils pourraient être proposés après instauration d'un climat de confiance entre bibliothécaires et apprenants.

Cette activité doit conduire à procéder à une sélection de "livres récents (1985 et plus) d'intérêt universel adaptés à un niveau 1 de lecture, sans restriction quant à la présentation physique" (1)

La seconde demande d'aide financière, adressée au Secrétariat National à l'Alphabétisation incluait un échéancier du programme, s'établissant comme suit :

- Jun 1991 :
 - publication de la bibliographie de la "Collection pour tous"
 - formation du personnel
 - publication du cahier de participant et du manuel du formateur
 - publication du rapport sur les principes de signalisation
- Juillet 1991 :
 - dépôt des collections accessibles dans cinq bibliothèques et dans une collection ressource
- Août 1991 :
 - livraison du matériel de signalisation dans les bibliothèques
- Novembre 1991 :
 - publication de la liste de livres de première lecture

(1) Programme d'alphabétisation. Demande d'aide financière, 6 mars 1991.

Décembre 1991 : - journée d'évaluation de la formation
- publication du guide d'initiation destiné au personnel des bibliothèques

Mars 1992 : - publication du Répertoire d'activités d'animation.

Fin août 1991, dans l'attente de la subvention du gouvernement fédéral, seules, des activités prévues avaient été réalisées la formation du personnel et le dépôt des collections dans les bibliothèques.

Toutes les autres activités, y compris celles prévues à partir de septembre avaient subi un retard conséquent.

Cela illustre la fragilité initiale et peut-être future d'un projet, qui destiné à devenir service permanent de la Bibliothèque de Montréal, dépend, pour son lancement d'un financement extérieur, la municipalité n'ayant pas la volonté, faute de ressources suffisantes sans doute, d'en soutenir seule le poids.

Conclusion : évaluation et pérennité du programme

Toute évaluation est une combinaison de trois éléments-clés :

- c'est une mesure, pour déterminer un degré d'adéquation entre des résultats obtenus et un ensemble de critères et objectifs.
- c'est un jugement de valeur : est-ce satisfaisant ? insatisfaisant ?
- c'est enfin une décision, qui se traduit par une sanction ou l'évolution d'une action.

Il existe à ce jour très peu de travaux portant sur l'évaluation des activités d'alphabétisation des bibliothèques. Quelques indicateurs seulement ont été mis en évidence, tous quantitatifs : taux de rotation des collections spécialisés, nombre de groupes d'apprenants accueillis... La Bibliothèque de Montréal devra ainsi élaborer elle-même des indicateurs plus significatifs et pertinents.

La finalité du programme de la Bibliothèque Municipale de Montréal, telle qu'exprimée par le premier comité d'alphabétisation est de "contribuer à l'accroissement du degré d'alphabétisation de la population montréalaise".⁽¹⁾

Contribuer c'est-à-dire en collaboration avec d'autres institutions. L'évaluation de l'évolution des capacités de lecture est plutôt du ressort des formateurs. Mais l'alphabétisation n'est pas seulement l'acquisition de capacités techniques en lecture-écriture. La bibliothèque vise plutôt à l'utilisation de la collection, l'intégration des apprenants au sein de cette institution sociale. Il semble alors qu'un critère cohérent à l'évaluation de la finalité du programme soit la fréquentation de la bibliothèque par les analphabètes en dehors des groupes d'alphabétisation.

Les objectifs généraux sont au nombre de trois :

1/ - Rejoindre une nouvelle clientèle.

La mission de la bibliothèque est de répondre "aux besoins d'information, d'éducation, de culture et de loisir intellectuel de tous les Montréalais". Jusqu'au lancement du programme elle n'était de fait pas remplie auprès des personnes analphabètes, dont la non-fréquentation n'est pas le fruit d'une volonté délibérée. L'évaluation peut être ici quantitative et mesurer le nombre d'apprenants ou d'analphabètes hors processus d'apprentissage qui s'inscrivent.

⁽¹⁾ Service des loisirs et du développement communautaire
Services en alphabétisation à la Bibliothèque Municipale de Montréal. Montréal : Service des loisirs et du développement communautaire, 1990.

2/ - Soutenir les groupes d'intervention en alphabétisation dans leur travail de sensibilisation et de formation.

On peut définir assez facilement une évaluation quantitative (nombre de groupes rejoints) mais se pose le problème de l'appréciation de la qualité du travail accompli, qui est plus difficile à mettre en place.

3/ - Développer chez cette nouvelle clientèle le goût de la lecture

Un des critères d'évaluation est alors le calcul du taux de rotation de la collection : c'est celui mis en évidence le plus souvent. ⁽¹⁾ Mais la collection étant accessible à l'ensemble des usagers, il faudra faire le départ entre les emprunts des analphabètes fonctionnels et des autres usagers.

Mais d'autres pistes d'évaluation possibles sont mises en avant par les bibliothécaires de quartier : il faudrait ainsi élaborer des indicateurs sur les demandes d'information sur la collection, sur l'utilisation générale de la bibliothèque, la recherche documentaire... au fur et à mesure du déroulement du programme.

Celui-ci cependant fragile. De nombreuses incertitudes subsistent : ainsi il n'y a pas d'engagement financier à moyen terme. Les demandes de subventions doivent être renouvelées d'années en années auprès du gouvernement fédéral. Or le protocole d'accord, signé le 25 janvier 1990 entre le Ministère de l'Éducation du Québec et le Secrétariat d'État du Canada, en vertu duquel la Bibliothèque Municipale de Montréal perçoit ses subventions, prend fin le 31 mars 1993. Quelle sera alors l'attitude de la municipalité ?

Le problème du maintien d'une équipe permanente de coordination et d'animation du programme est tout aussi crucial. Les bibliothécaires de quartier ne pourraient faire face seuls à l'accroissement de la charge de travail qu'occasionne l'ajout de ce service à ceux déjà existants.

Seule l'intégration dans les services permanents de la bibliothèque garantira la pérennité du programme d'alphabétisation.

(1) Zweizig, Douglas L, Wilcox Johnson, Delra, Roblins, Jane B. Evaluation of Adult Library Literacy Programs : a structured approach. Chicago, Londres, American Library Association, 1990.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ANALPHABETISME

- . ALDEN, Harold. Illiteracy and poverty in Canada : toward a critical perspective. Toronto : Univeersity of Toronto, departement of Educational theory, 1982.
- . BLAIS, Hélène, HAUTECOEUR, Jean-Paul, LEPINE, Lucie. Recherche-action sur le développement de l'alphabétisation au Québec. Québec : Ministère de l'Education, 1988.
- . BOURGEOIS, Denis, ROY, Sylvie, STANTON, Pierre. Sortir de l'école par la porte d'en arrière : être analphabète à 20 ans. Longueil : boîte à lettre, 1984.
- . CAIRNS, John C.. L'analphabetisme chez les adultes au Canada. Toronto : Conseil des Ministres de l'Education, 1988.
- . CALAMAI, Peter. Broken words : why five million Canadians are illiterate, the Southan literacy report. Toronto : Southan newspaper group, 1987.
- . CANADIAN BUSINES TASK FORCE ON LITERACY. Le coût de l'analphabetisme au Canada. Toronto : Canadian busines task force on literacy, 1988.
- . COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES. L'éducation des adultes : hypothèses deux solutions. Québec : Gouvernement du Québec, 1981.
- . COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES. Apprendre : énoncé d'une politique globale de l'éducation des adultes dans une perspective d'éducation permanente. Montréal : Direction de l'édition du Ministère des communications, 1982.
- . DION, Carole, LACHAPELLE, Nicole. Le RGPAQ et ses groupes membres (Portraits et synthèses) : volume 1. Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 1987.
- . DION, Carole, LACHAPELLE, Nicole. Le RGPAQ et ses groupes membres (Portraits et synthèses) : volume 2. Synthèses des activités (par blocs et global). Montréal : Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 1987.
- . GOUVERNEMENT DU QUEBEC. Un projet d'éducation permanente : énoncé d'orientation et plan d'action en éducation des adultes. Québec : Gouvernement du Québec, 1984.
- . GROUPE INNOVA. L'analphabetisme au Québec : rapport d'enquête, 1987. Québec : Ministère de l'Education, 1987
- . HAUTECOEUR, Jean-Paul. Analphabetisme et alphabétisation au Québec. Québec : Ministère de l'Education, 1978.

- HAUTECOEUR, Jean-Paul. Poids et mesure de l'analphabétisme au Québec. In HAUTECOEUR, Jean-Paul. Alpha 88 : Recherche en alphabétisation. Québec : Ministère de l'Éducation, 1988 p. 204-251.
- INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION AUX ADULTES. 10 éléments clés. Pour une démocratisation de l'éducation des adultes. Montréal : Institut Canadien d'éducation aux adultes, 1980.
- LABRIE, Vivian. ABC : Trois constats d'alphabétisation de la culture. Québec : Institut québécois de la recherche sur la culture, 1986.
- MILLER, Louise. L'analphabétisme et les droits de la personne. Ottawa : Secrétariat National à l'alphabétisation, 1990.
- REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC. Document de réflexion : Pour un plan d'action en alphabétisation. Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 1986.
- THOMAS, Audrey. L'analphabétisme chez les adultes au Canada : Réflexion pour une action. Ottawa : Commission canadienne pour l'UNESCO, 1983.
- WAGNER, Serge. L'expérience québécoise d'alphabétisation : aperçu général. Montréal : Institut canadien d'éducation aux adultes, 1981.
- WAGNER, Serge. Pour une alphabétisation populaire. Montréal : Institut canadien d'éducation aux adultes, 1980.
- WAGNER, Serge, GRENIER, Pierre. Pour une approche scientifique de l'alphabétisation au Québec : État de la question et esquisse d'une politique. Montréal, 1987.

CHAPITRE II : L'ALPHABETISATION AU QUEBEC ET A MONTREAL

- . AFL (Association française pour la lecture). Cinq contributions pour comprendre la lecture. Journées d'études 1980. Paris : Retz, 1981. 174 p.
- . AFL. Lire c'est vraiment simple ! ... quand c'est l'affaire de tous. Paris : ODCL, 1982. 143 p.
- . BAHLOUL, Joëlle. La faible lecture : Etudes qualitatives de la logique sociale d'une pratique culturelle. Paris : BPI, 1987. 139 p.
- . BEAUME, Edmond. La lecture : préalables à sa pédagogie. AFL, 1985.
- . BENOIT, Jean-Pierre. Quels textes ? Les actes de lecture, Septembre 1986, n° 15, p. 28-33.
- . BENOIT, Jean-Pierre. Vous avez dit lisibilité ? Les actes de lecture, Décembre 1986, n° 15 p. 29-33.
- . BERNARD, Philippe. L'insertion sociale des illettrés. Le Monde, 13 Janvier 1984.
- . BLOOM, David. Literacy and schooling. Norwood : Ablex 1987.
- . CARTIER, Roger, HOULE, Gilles. La clientèle analphabète : Une première recherche des besoins exprimés et non exprimés. Quelques histoires de vie. Montréal : Commission des Ecoles catholiques de Montréal.
- . CHARMEUX, Evelyne. Apprendre à lire : échec à l'échec. Milan, 1987.
- . CONSEIL DES MINISTRES DE L'EDUCATION (Canada). L'analphabétisme chez les adultes au Canada. Toronto : Conseil des ministres de l'Education (Canada) 1988. 72 p.
- . CONSEIL DES MINISTRES DE L'EDUCATION (Canada). L'analphabétisme chez les adultes au Canada : définition et traitement de la question. Toronto : Conseil des ministres de l'Education (Canada), 1988, 16 p.
- . COUVERT, R. L'évaluation des programmes d'alphabetisation. Paris : UNESCO, 1979, 173 p.
- . DORE, Louise. Des gens comme tout le monde. Montréal : Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1982.
- . FOUCAMBERT, Jean. La manière d'être mecteur. Paris : SERMAP, OCDT, 1980, 159 p.
- . GILLARDIN, Bernard, TABET, Claudie. Retour à la lecture. Paris : Retz, 1988 167 p.
- . HAUTECOEUR Jean-Paul. Alpha 88 : Recherches en alphabetisation. Québec : Ministère de l'Education, 1988.

- HAUTECOEUR, Jean-Paul. Analphabétisme et alphabétisation au Québec. Québec : Ministère de l'Education, 1988.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul. Anonymus autoportrait. Montréal : Editions coopératives Albert Saint-Martin, 1984.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul. Introduction aux pratiques et politiques en alphabétisation. Montréal : Université du Québec à Montréal, 1987.
- KOSOL, Jonathan. Illiterate america. New-York : Anchor press, Double day, 1985.
- LESTAGE, André. Analphabétisme et alphabétisation. Paris : Edition UNESCO, 1981. Etudes et documents de l'Education.
- LOBROT, Michel, ZIMMERMANN, Daniel. La lecture adulte. Paris : ESF, EME, 1975, 103 p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION (Québec). L'analphabétisme au Québec : rapport d'enquête. Québec : Ministère de l'Education, 1987.
- OLLIVIER, Emile. L'alphabétisation fonctionnelle dans les formations sociales dépendantes : pratiques et idéologies. Montréal : Emille Ollivier, 1974.
- RIGARD, Geneviève, BERTHET, Christiane. L'apprentissage de la lecture. CNDP. 1986.

CHAPITRE III : LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION DE LA VILLE DE MONTREAL.

- BRUNEL, Magali. Année internationale de l'alphabétisation, 1990, ouverture de la décennie de l'alphabétisation. Propositions d'interventions municipales. Montréal : service des loisirs et du développement communautaire, 1990.
- SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. Services en alphabétisation à la Bibliothèque Municipale de Montréal. Montréal : service des loisirs et du développement communautaire, 1990.

CHAPITRE IV ORGANISATION ET STRUCTURES .

- MONTREALITES, Journal destiné aux employés. Ville de Montréal. Edition spéciale, Montréal : Ville de Montréal, 1991.
- SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE. La Bibliothèque municipale de Montréal : structures, ressources et services. Montréal : Service des loisirs et du développement communautaire, 1988.

CHAPITRE V : LA CONSTITUTION DE LA "COLLECTION POUR TOUS".

- . BEAL, Christina. Community Profiling for Libraries. Sheffield : Centre for Research on User Studies. University of Sheffield, 1985.
- . BEN GERA, Michael, BRIAN L. Kinsley. Library and bookstore Use in Canada. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et services du Canada, 1980.
- . BORMUTH, John R. Reading Literacy : Its definition and assessment. Reading Research Quaterly, 1973.
- . BOURDEAU, Nicole. C'est pas lisible (sic). La lisibilité des textes didactiques, Guide pratique. Sherbrooke : Collège de Sherbrooke, 1988.
- . CAIRNS, John C.. Overview of some of the issues. In Audrey M. Thomas, Adult illiteracy in Canada, a Challenge. Occasional Paper n° 42. Ottawa : Commission canadienne de l'Unesco, 1983.
- . CANTANO, Janis W, BREEN Mary J.. Developing health teaching materials that people can read, 1987.
- . COHEN, Daniel. Writing for the high/low audience. In high/low handbook, books materials and services for the problem reader. 2nd ed. New York : R.R. Bowker . 1985.
- . COMEAU, Yvan. Alpha communautaire chez les franco-ontariens, 2. Sensibilisation du milieu et recrutement des participants. Toronto : Ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario, 1989.
- . COMEAU, Yvan. Alpha communautaire chez les franco-ontariens, 3. La mise sur pied et l'organisation d'un projet d'alphabétisation communautaire. Toronto : Ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario, 1989.
- . DERVIN, Brenda, BENSON, Fraser. How libraries help. Stockton : University of the Pacific, 1985.
- . FINGERET, Arlene. Adult literacy education, current and future direction. Colombus Ohio, 1984.
- . FLANAGAN, Joan. The grass roots fundraising book, how to raise money in your community. Chicago : contemporary books inc., 1982.
- . FOX, Michael. A look at illiteracy in america today - The problems, the solutions, the alternatives. Washington : Push literacy action now, 1986.

- . FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE. Bibliothèques publiques et illettrisme. Paris : Ministère de la Culture, 1986.
- . GLADU, Nicole, PELLETIER, Francine. Alphabétisation communautaire chez les Franco-ontariens, 8. Documentation, bibliographie. Toronto : Ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario, 1989.
- . HAUTECOEUR, Jean-Paul. Poids et mesures de l'analphabétisme au Québec. In Alpha 88. Ministère de l'Education du Québec, 1988.
- . JONES, Susan, BARNES, Kay. Extending reading skills. London : ALBSU, 1987.
- . KIRITZ, Norton J.. Program planning and proposal writing. Los Angeles, California : The grantsmanship center, 1980.
- . LYMAN, Helen. Reading and the adult new reader. Chicago : American library association, 1976.
- . MC LURE, Charles, et al. Planning and role setting for public libraries, a manual of options and procedures. Chicago, Illinois : American library association, 1987.
- . NORTON, Mary, FAULK, Johanna. Journeyworkers. Calgary : The Alberta Educational Communications Corp., 1988.
- . PATTON, Michael. Qualitative evaluation methods. London : Sage publications, 1980.
- . RESNICK, Daniel. Literacy in historical perspective. In Daniel A. Resnick, ed. Literacy in historical perspective, 1983.
- . RICHAUDEAU, François. Recherches actuelles sur la lisibilité. Paris : Mondia/Retz, 1984.
- . SCHEEL, Grace, et al. Les bibliothèques et l'alphabétisation. Toronto : Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990.
- . ST. JOHN-HUNTER, Carman. Dialogue for literacy. Convergence 20, 1987.
- . TRELEASE, Jim. The read-aloud handbook. New York : Penquin, 1985.
- . TUCKETT, Alan. Literacy and government - the impact of funding changes on literacy provision 1975-1985. In viewpoints - funding. London : ALBSU, 1986.
- . WAGNER, Serge. Alpha communautaire chez les Frano-Ontariens, 1. Etude du milieu et analyse des besoins en alphabétisation des adultes. Toronto : Ministère des Affaires civiles et culturelles, 1987.
- . WAGNER, Serge. Alpha-partage 88, l'alphabétisation et nous les Franco-Ontariens, qui fait quoi ? Compte-rendu du Colloque organisé par l'Association canadienne-française de l'Ontario en collaboraion avec le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario. Vanier, Ont. : ACFO, 1988.
- . WEIBEL, Marguerite C. The Library literacy connection, using library resources with adult basic education students. State library of Ohio : 1984.

CHAPITRE VI : LA MISE EN SERVICE DE LA COLLECTION POUR TOUS.

- . COHEN, Daniel. Writing for the high/low audience. In high/low handbook, books, materials and services for the problem reader. 2nd ed. New York : R.R. Bowker Co., 1985.
- . FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE. Bibliothèques publiques et illettrisme. Paris : Ministère de la Culture, 1986.
- . MC LURE, Charles, et al. Planning and role setting for public libraries, a manual of options and procedures. Chicago, Illinois : American library association, 1987.
- . SCHEEL, Grace, et al. Les bibliothèques et l'alphabétisation. Toronto : Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990.

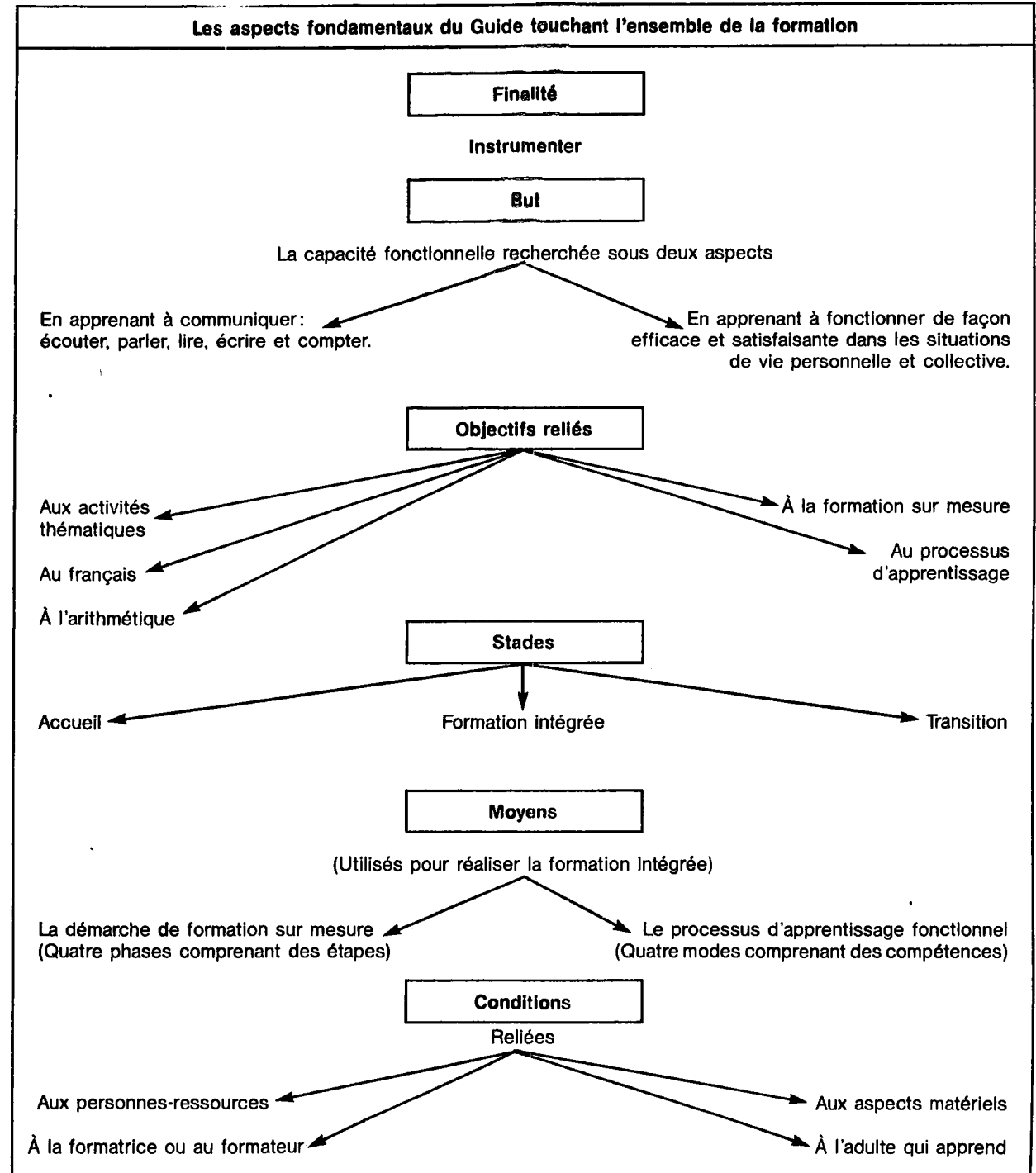
CHAPITRE VII : LA SECONDE PHASE DU PROGRAMME D'ALPHABETISATION.

- . SCHEEL, Grace, et al. Les bibliothèques et l'alphabétisation. Toronto : Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990.

CONCLUSION : EVALUATION ET PERENNITE DU PROGRAMME.

- FRANCE. MINISTERE DE LA CULTURE. Bibliothèques publiques et illetrisme. PARIS : Ministère de la Culture, 1986.
- SCHEEL Grace, et al. Les bibliothèques et l'alphabétisation. Toronto : Ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario, 1990.
- VAN HOUSE, Nancy, et al. Output measures for public libraries : a manual of standardized procedures. Chicago : American library association, 1987.
- ZWEIZIG, Douglas L., WILCOX JOHNSON, Debra, ROBBINS, Jane B.. Evaluation of adult library literacy programs : a structured approach. Chicago : American library association, 1990.
- ZWEIZIG, Douglas L., et al. Planning and role setting for public libraries : a manual of options and procedures. Chicago : American library association, 1987.

TABLEAU 1



LES ASPECTS FONDAMENTAUX DU GUIDE DE FORMATION SUR MESURE EN ALPHABÉTISATION

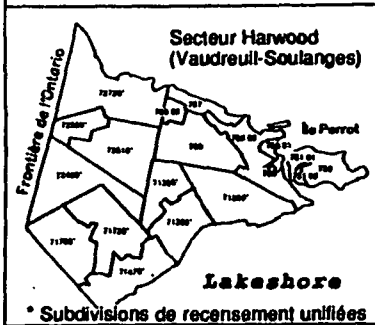
Troisième édition





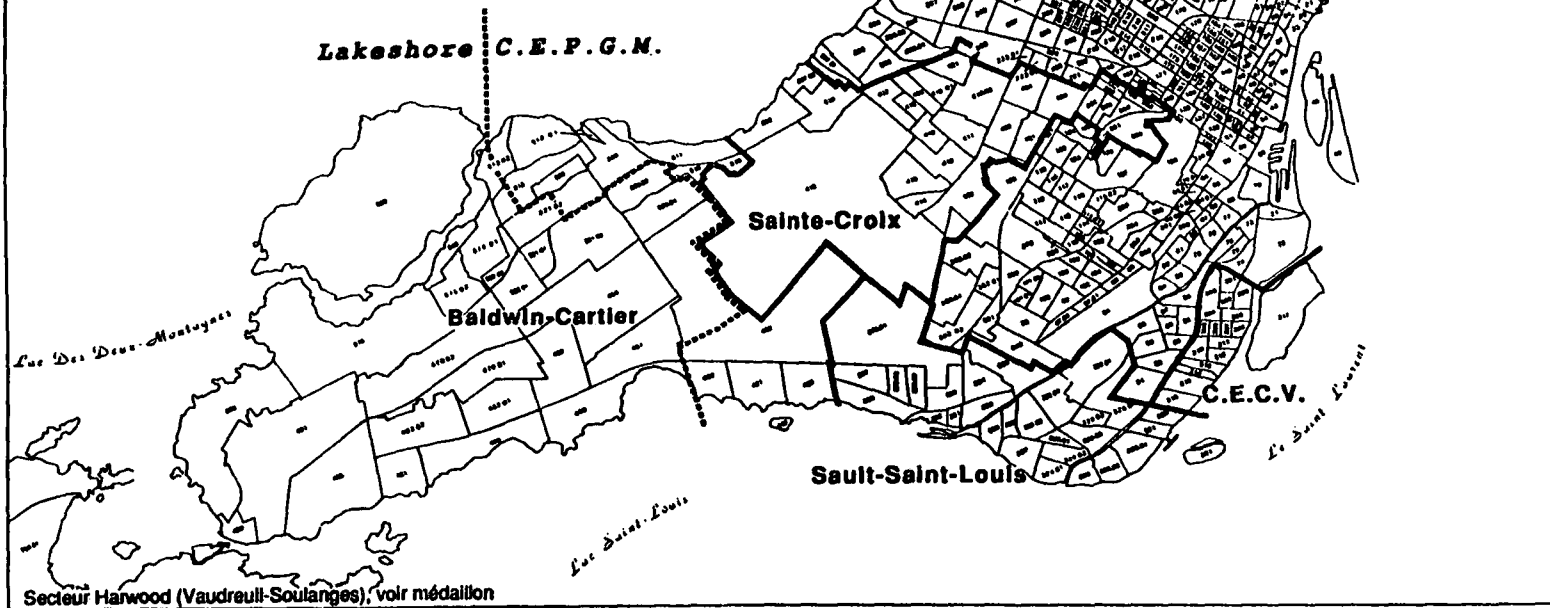
Conseil scolaire
de l'île de Montréal

Limites territoriales des commissions scolaires et des secteurs de recensement (1986)



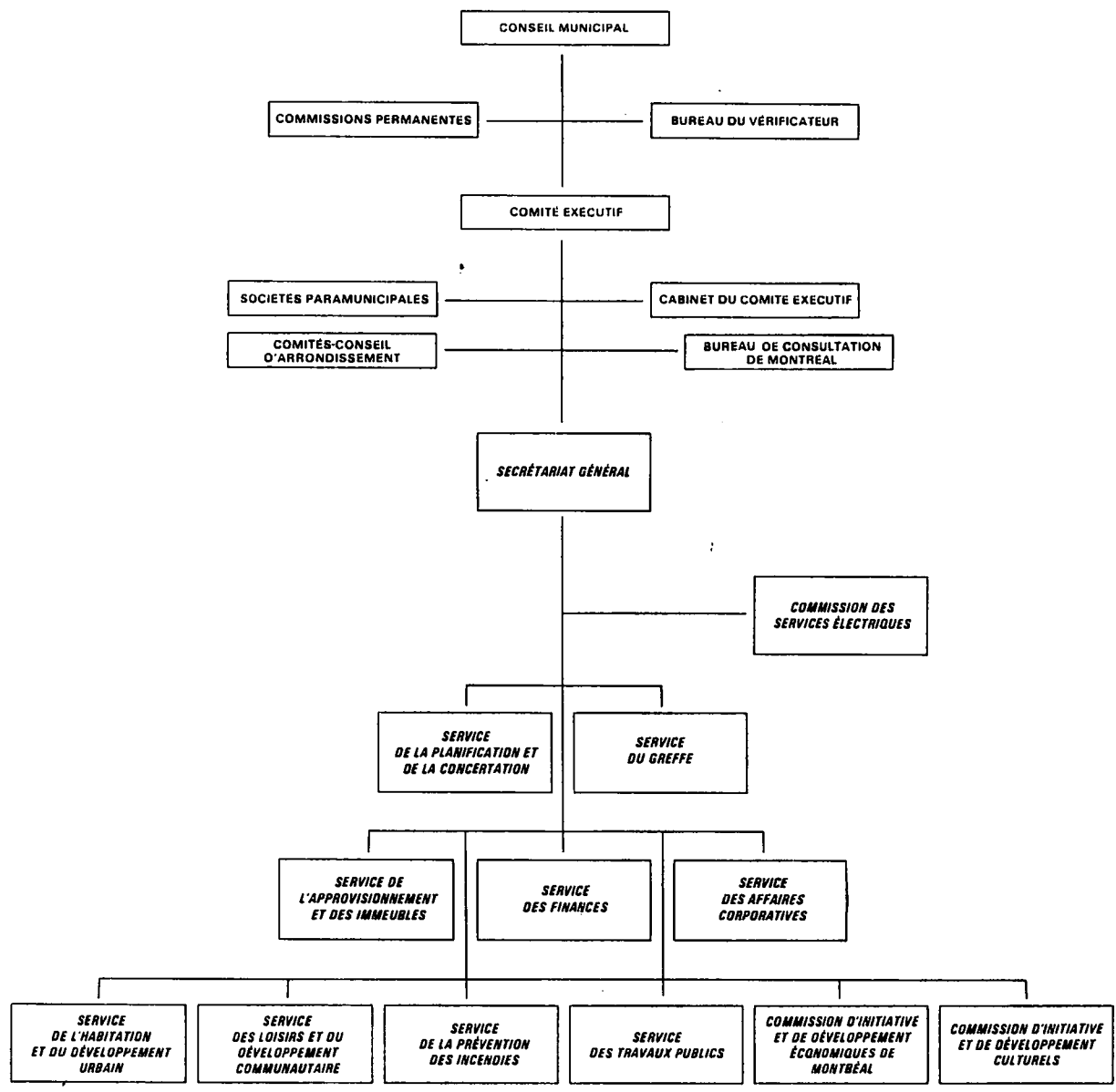
— Limites des commissions scolaires catholiques

..... Limites des commissions scolaires protestantes



Préparé pour le Conseil scolaire de l'île de Montréal
par le Service de cartographie de l'INRS-Urbanisation, 1990

STRUCTURE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE



10, ANNEE INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION: PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS MUNICIPALES - REF.: 89-0297692

000363

SIRS ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

A SEANCE DU 1ER AOUT 1990, LE COMITE EXECUTIF A PRIS CONNAISSANCE DU DOSSIER MENTIONNE EN RUBRIQUE ET A DECIDE D'ADOPTER LES PROPOSITIONS D'INTERVENTION SUIVANTES :

CONFIER LE MANDAT AU SERVICE DES AFFAIRES CORPORATIVES :

DE POURSUIVRE LE PROJET PILOTE DE SOUTIEN AUX EMPLOYES-ES AYANT DES DIFFICULTES DE LECTURE ET D'ECRIURE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS;

D'ELABORER UN PROJET DE FORMATION DE FORMATEURS-TRICES EN MILIEU DE TRAVAIL, DESTINE A SOUTENIR LES EMPLOYES-ES ANALPHABETES ET DE DIFFUSER CETTE FORMATION A TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX CONCERNES;

D'ASSURER UN TRAVAIL DE SENSIBILISATION DES EMPLOYES-ES AINSI QUE DES GESTIONNAIRES AYANT PARMI LEUR PERSONNEL DES EMPLOYES-ES ANALPHABETES;

DE CONCEVOIR ET D'INTEGRER UN VOLET "ALPHABETISATION" AU PROGRAMME DE FORMATION DESTINE AUX EMPLOYES-ES TRAVAILLANT DANS DES POSTES DE PREMIERE LIGNE.

MANDATER LE SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONCERTATION, EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, POUR LA COORDINATION DES ACTIVITES DE SOUTIEN A LA VILLE ENTOURANT LA JOURNEE INTERNATIONALE DE L'ALPHABETISATION (ACCUEIL DU "LIVRE DES APPRENANTS", PRET DE LOCAL, ETC.);

.../SUITE-

NCITE LE SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
POUR SUIVRE LE TRAVAIL REALISE PAR LES BIBLIOTHEQUES EN REGARD
DE L'ANALPHABETISME, SOIT:

LA SELECTION, L'ACQUISITION ET LA DIFFUSION D'UNE COLLECTION
ADAPTEE A LA CLIENTELE MONTREALAISE FONCTIONNELLEMENT
ANALPHABETE;

LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN AUX GROUPES COM-
MUNAUTAIRES TRAVAILLANT EN ALPHABETISATION.

MANDATE LE SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DE LA CONCERTATION ET
LE SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LA
DIFFUSION D'INFORMATIONS AU PUBLIC MONTREALAIS SUR L'ANALPHA-
BETISME ET SUR LES RESSOURCES EXISTANTES POUR Y REMEDIER;

NCITE LE SERVICE DE L'HABITATION ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN A
POUR SUIVRE LE TRAVAIL DE SIMPLIFICATION, DE VULGARISATION DE
L'INFORMATION SUR LES REGLEMENTS ET CODES DESTINES AU PUBLIC
MONTREALAIS;

ACCEPTTE LE PRINCIPE DE CONSACRER A CES FINS, POUR LES ANNEES
81 ET 82, UNE SOMME ESTIMEE A CENT TROIS MILLE DOLLARS
(103 000 \$) COUVRANT LES FRAIS ET LES RESSOURCES HUMAINES
NECESSAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES PREVUES A CE PROJET;

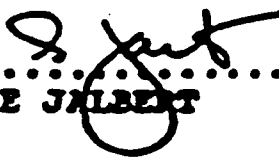
MANDATE LE SERVICE DES LOISIRS ET DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
COMME CHEF DE FILE POUR ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES
REALISATIONS ET POUR EN FAIRE RAPPORT.

0331477)

- : AFFAIRES CORPORATIVES
- PLANIFICATION ET CONCERTATION
- HABITATION ET DEVELOPPEMENT URBAIN
- FINANCES

POUR LE SECRETAIRE GENERAL

JJ/MK/AA

.....


 SUZANNE JALBERT

3.8.90
.....

DIVISION DE L'EXPERTISE DOCUMENTAIRE

Mai 1991

1. Profil en personnel

1.1 Personnel permanent

- 1 chef de division
- 2 conseillers en ressources documentaires
- 3 bibliothécaires
- 1 bibliotechnicien
- 1 secrétaire

1.2 Personnel auxiliaire

5,0 p/a - 8 774 heures - réparti en:

- 2 bibliothécaires
- 1 bibliotechnicien
- 1 aide-bibliothécaire

2. Mission

La mission de la Division de l'expertise documentaire consiste à:

- ∞ Recommander aux gestionnaires du Module:
 - . des politiques, des normes et des programmes de développement des ressources et des services documentaires;
 - . des politiques, des normes et des programmes de développement des ressources humaines et des habiletés requises par le personnel;
 - . des modèles d'implantation et de réalisation;
 - . la mise en place de mécanismes appropriés à un bon contrôle de la qualité.
- ∞ Assurer la bonne orientation des actions du Module en ce qui concerne les services documentaires destinés aux enfants, aux adultes et aux clientèles particulières.

3. Clients

- ∞ Les divisions du Module, principalement celles rattachées à la bibliothèque
- ∞ La Bibliothèque centrale
- ∞ Les bibliothèques de quartier
- ∞ Les autres modules du Service
- ∞ Les autres services municipaux
- ∞ Les milieux documentaires québécois, canadien et international (intervenants spécialisés, associations professionnelles, organismes culturels, bibliothèques privées, etc.)
- ∞ Le milieu de l'enseignement (universités, collèges, commissions scolaires, etc.)
- ∞ Les ministères concernés par les activités de bibliothèque.

Responsabilités clés et produits

Responsabilités-clés

Produits

Collaboration à l'élaboration de politiques de choix et de développement des collections.

Politique de choix de livres à la Bibliothèque municipale de Montréal.

Politique de dons à la Bibliothèque municipale de Montréal.

Plan stratégique de développement des ressources documentaires.

Compilation de bibliographies thématiques pour le développement des collections.

Programme d'évaluation, de conservation et d'aménagement des documents.

Élagage de la collection ressource.

Réattribution de documents.

Production d'outils de base servant à l'évaluation et à l'élagage des collections.

Plans d'aménagement des collections pour jeunes.

Choix initial des nouveautés pour les jeunes.

Choix courants en librairie.

Analyse des besoins spécifiques de la clientèle.

Attribution des documents dans le réseau jeunesse.

Politique d'orientation sur le développement des collections pour les communautés culturelles.

Politique de services de bibliothèque à vocation interculturelle.

Rapports sur les besoins documentaires spécifiques de diverses ethnies montréalaises.

Recommandations de politiques d'orientation et de développement des collections selon la langue.

| Responsabilités-clés | Produits |
|--|---|
| <p>Coordination du Centre provincial du Biblioservice multilingue.</p> | <p>Choix de la documentation et analyse des besoins de la clientèle.</p> <p>Maintien des relations auprès de la Bibliothèque Nationale du Canada.</p> <p>Évaluation des services offerts.</p> |
| <p>Développement et organisation de la bibliothèque du personnel.</p> | <p>Politique de développement, de conservation et de diffusion des documents.</p> <p>Analyse des besoins de la clientèle.</p> <p>Choix des documents.</p> <p>Approbation des P.E.B.</p> <p>Établissement de profils documentaires.</p> |
| <p>Développement d'outils de base pour une gestion efficace des ressources documentaires de la division.</p> | <p>Catalogue informatisé des ressources documentaires de la division.</p> <p>Constitution et organisation d'une collection de documents sur l'édition.</p> <p>Constitution d'une banque informatisée de comptes rendus bibliographiques.</p> <p>Dossiers documentaires sur les auteurs québécois.</p> |
| <p>Recommandations de politiques générales et spécifiques de services documentaires.</p> | <p>Participation à des groupes de travail sur le développement de nouveaux services: informatique, alphabétisation, etc.</p> <p>Rapports d'expertise sur la réorganisation de services.</p> <p>Études de faisabilité et analyses opérationnelles.</p> |

| Responsabilités-clés | Produits |
|---|--|
| . Politiques, programmes et procédures de contrôle de la qualité. | Recherches documentaires et consultation de personnes-ressources à l'appui d'un dossier à l'étude. |
| 0. Politiques et programmes de développement des ressources pour des clientèles particulières et le milieu de l'enseignement. | Élaboration de modèles d'évaluation de la performance des activités en bibliothèque. <i>Plan d'implémentation</i> |
| 1. Recommandations de politiques et programmes concernant les activités d'animation et de sensibilisation à la bibliothèque. | Rapports d'expertise pour normes de traitement spécifique concernant des clientèles particulières: enfants, jeunes adultes, analphabètes, milieux défavorisés, etc. Plan stratégique de collaboration avec les commissions scolaires. |
| 2. Recommandations sur le type de personnel requis et les besoins en ressources humaines. | Choix ou conception d'instruments d'animation pour les heures du conte ou clubs de lecture: contes en feutrine, kamishibai, marionnettes, biblio-jeux, etc. Soutien au choix de jeux éducatifs pour les bibliothèques de quartier. Collaboration à des projets d'animation. |
| 3. Politiques et programmes de formation du personnel. | Analyse des besoins et description des emplois et des postes du réseau de la Bibliothèque municipale de Montréal. Animation d'ateliers sur les services documentaires pour les jeunes auprès du personnel des bibliothèques de quartier et de la Centrale-Enfants. Propositions de programmes de formation du personnel. |

| Responsabilités-clés | Produits |
|--|---|
| 4. Programmes d'architecture et devis d'aménagement pour les locaux. | Programmes d'architecture et d'aménagement spécifiques pour la construction ou le réaménagement de bibliothèques pour jeunes et adultes. |
| 5. Recommandations de politiques, programmes et activités de publications professionnelles. | Compilation, rédaction et publication de bibliographies pour la promotion des collections. |
| 6. Consignation de données statistiques et budgétaires pour fins d'enquête et description des services. | Réponses aux demandes d'information: questionnaires annuels des ministères et des associations professionnelles. Réponses à des enquêtes ou sondages ponctuels d'organismes spécialisés. |
| 7. Analyse des besoins et de la satisfaction des clientèles actuelles et potentielles. | Profil des collectivités à desservir. Élaboration de questionnaires. Participation à la conceptualisation de sondages. |
| 8. Soutien professionnel aux interventions faites par le personnel et la direction à l'extérieur de la bibliothèque. | Recherche spécialisée et localisation de documents pertinents dans le domaine de la bibliothéconomie. Rapports d'expertise selon les besoins. Communications lors de congrès, colloques, etc. Production de canevas de conférence et d'intervention. |

Responsabilités-clés

Produits

9. Relations et échanges professionnels locaux et internationaux.

Politique de stages.

Accueil de stagiaires.

Maintien de contacts de coopération avec des instances extérieures: villes, universités, commissions scolaires, associations professionnelles, etc.

30.05.91

/1b

Loisirs et développement communautaire
Planification et Expertise
Services documentaires aux régions
Programme ALPHA

• Le programme : rappel

- dépôt de 700 livres dans cinq (5) bibliothèques;
- initiation pour apprenants
- activités d'animation
- services documentaires aux bibliothèques

• La collection

- 700 livres
- 500 documentaires

- Critères de sélection

S.V.P. PONDEREZ CES CRITERES

0 : PAS UTILE 2 : IMPORTANT
1 : SOUHAITABLE 3 : ESSENTIEL

PONDÉRATION

| | <u>ROMANS</u> | <u>DOCUMENTAIRES</u> |
|--|---------------|----------------------|
| • Sujet ayant une référence dans la réalité de l'apprenant | _____ | _____ |
| • Caractère confortable (gros et foncé) | _____ | _____ |
| • Nombre de pages inférieur à 100 | _____ | _____ |
| • Présence d'illustrations | _____ | _____ |
| • Construction du texte en chapitres courts | _____ | _____ |
| • Phrases courtes (moins de 10 mots) | _____ | _____ |
| • Mots courts (3 syllabes et moins) | _____ | _____ |
| • Syntaxe simple (pas d'inversion, de subordonnées, etc.) | _____ | _____ |

- Commentaires (au verso s.v.p.)

Loisirs et développement communautaire
 Planification et Expertise
 Services documentaires aux régions
 Programme ALPHA

3) RUBRIQUES

S.V.P. EVALUEZ LE NOM RETENU AINSI QUE L'INTERET DE LA RUBRIQUE

| | INTERET cui/non | DENOMINATION APPROPRIEE? |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| ROMANS | | |
| - policier | _____ | _____ |
| - amour | _____ | _____ |
| - science fiction | _____ | _____ |
| - bandes dessinées | _____ | _____ |
| - humour | _____ | _____ |
| - contes/nouvelles | _____ | _____ |
| - poésie | _____ | _____ |
| - aventure | _____ | _____ |
| DOCUMENTAIRES | | |
| - biographies | _____ | _____ |
| - religion | _____ | _____ |
| - loisirs | _____ | _____ |
| - cinéma | _____ | _____ |
| - décoration | _____ | _____ |
| - bricolage | _____ | _____ |
| - famille (enfants, couple...) | _____ | _____ |
| - géographie/voyages | _____ | _____ |
| - histoire | _____ | _____ |
| - sports | _____ | _____ |
| - santé | _____ | _____ |
| - cuisine | _____ | _____ |
| - zoologie | _____ | _____ |
| - ésotérisme | _____ | _____ |
| - actualité | _____ | _____ |
| - femmes | _____ | _____ |
| - sexualité | _____ | _____ |
| - travail | _____ | _____ |
| - sciences | _____ | _____ |
| AUTRES : <i>musique</i> | | |
| <i>et autres</i> | | |

Ville de Montréal
Loisirs et développement communautaire
Services documentaires aux régions
Programme ALPHA

5) SUGGESTIONS DE TITRES A ACHETER POUR LES APPRENANTS



Photographie: Jeff Cowling

«Pourquoi me fait-il ça à moi? Pourquoi? Il va finir par me... Il ne sait pas ce qu'il fait. Il est sûrement fou! La prochaine fois, il pourrait me... J'ai peur, tellement peur! Et puis, personne ne me croira si...»

«Il faut que je parte de la maison. Je ne peux plus endurer ça. Mais où vais-je aller? Qu'est-ce que je vais faire? Comment vais-je survivre?...»

Martin vit un vrai cauchemar. Il est à bout de force.

Suis-le dans sa lutte contre la violence et dans sa tentative de survie...

Prix de littérature-jeunesse Cécile Rouleau de l'ACELF, 1986

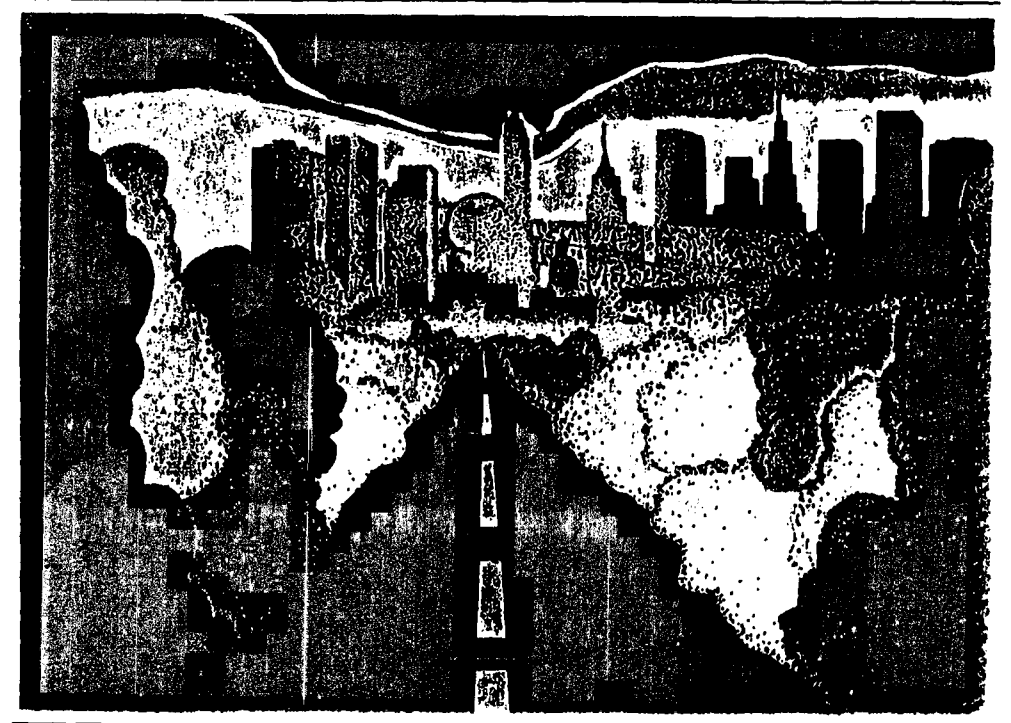


YVES
DAVI

DAVID SCHINKEL

YVES BEAUCHESNE

ALLER ~~RETOUR~~



AVENTURE



Annexe



Schinkel, David, 1944-
Aller retour roman / David Schinkel,
Yves Beauchesne. Montréal : Cercle du livre
de France : P. Tisseyre, c1986.
143 p. ; 23 cm. -- (Conquêtes)
ISBN 2-89051-321-1 (br.)

AVENTURE

I. Beauchesne, Yves, 1948- . II. Titre.

.I732728

C843.99 S336aI.

ALPHA04: 87-03015

Annexe



Beauchesne, Yves, 1948-
Schinkel, David, 1944-
Aller retour roman / David Schinkel,
Yves Beauchesne. Montréal : Cercle du livre
de France : P. Tisseyre, c1986.
143 p. ; 23 cm. -- (Conquêtes)
ISBN 2-89051-321-1 (br.)

AVENTURE

I. Beauchesne, Yves, 1948- . II. Titre.

.I732728

C843.99 S336aI.

ALPHA04: 87-03015

Annexe



Schinkel, David, 1944-
Aller retour roman / David Schinkel,
Yves Beauchesne. -- Montréal : Cercle du livre
de France : P. Tisseyre, c1986.
143 p. ; 23 cm. -- (Conquêtes)
ISBN 2-89051-321-1 (br.)

AVENTURE

I. Beauchesne, Yves, 1948- . II. Titre.

.I732728

Annexe

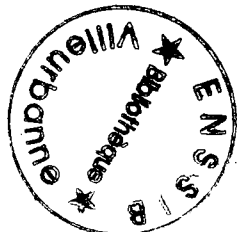


Aller retour
Schinkel, David, 1944-
Aller retour roman / David Schinkel,
Yves Beauchesne. -- Montréal : Cercle du livre
de France : P. Tisseyre, c1986.
143 p. ; 23 cm. -- (Conquêtes)
ISBN 2-89051-321-1 (br.)

AVENTURE

I. Beauchesne, Yves, 1948- . II. Titre.

.I732728



82



9592327